

POLICE MAGAZINE

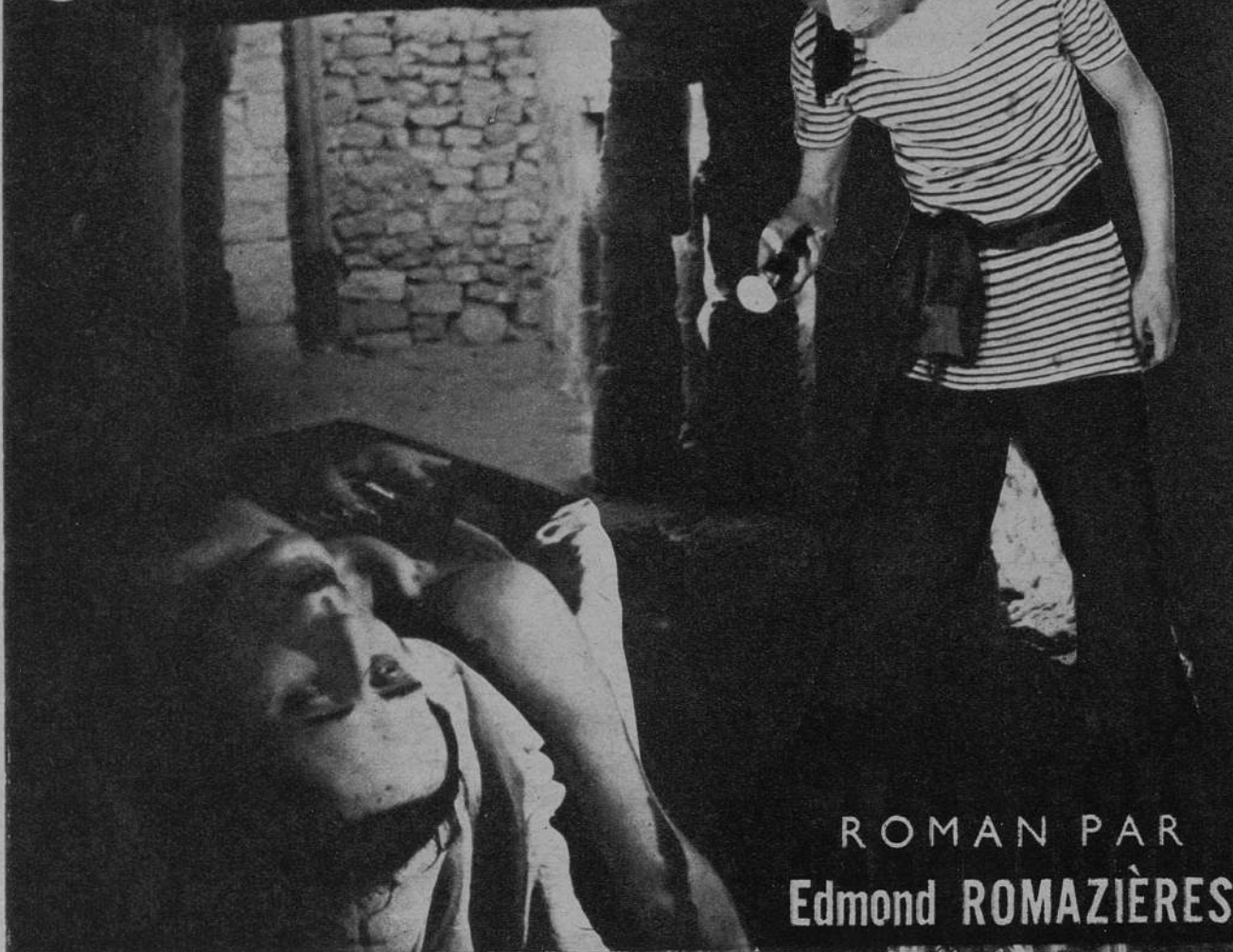


Quand les truands

s'entruandent...

Lire, pages 8, 9 et 10,
le remarquable repor-
tage de JEAN BAZAL
sur les mœurs nou-
velles du Milieu.

LA DOUBLE ÉNIGME DE SINGAPORE



ROMAN PAR
Edmond ROMAZIÈRES

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — A Singapour, le fameux détective français Vincent Crapotte se passionne pour deux affaires mystérieuses et probablement connexes, le meurtre d'un Chinois et l'assassinat d'un Australien, Josuah Sirmey. Avec l'aide de Juliette Duthoy, fille du consul de Belgique, Crapotte croit avoir identifié l'auteur du second crime. S'acharnant à éclaircir la première affaire, il a épié les allées et venues autour de la pharmacie Kingcharles et a obtenu d'un missionnaire, le père Lefèvre, qu'il vint déchiffrer des signaux lumineux projetés sur un miroir.

XIX (1)

Le Père Lefèvre venait au-devant de lui.
— Entrez ici, dit-il. Personne ne nous écouterait.

— Vous m'avez dit que c'était grave, fit Crapotte. Vous devinez avec quelle impatience je vous écoute.

— Oui. C'est grave... Très grave... Et, si je n'avais pas raisonné, je serais allé tout droit à la police. Mais, puisque vous vous chargez de cette affaire, vous verrez ce que les circonstances vous commandent.

— J'ai bien supposé qu'il s'agit des ordres donnés par un chef à des complices, pour des cambriolages ou pour d'autres méfaits.

— Pire que cela ! Vous êtes tout simplement tombé sur l'organisation révolutionnaire, qui depuis trois mois, par la menace, extorque de l'argent aux Chinois britanniques, celle qui a procédé aux exécutions affreuses qui terrorisent toutes les villes de l'intérieur.

Crapotte s'était levé, très pâle.

— Eux !... Ce sont eux !... Mais comment savez-vous ? Comment pouvez-vous être certain ?

Le Père Lefèvre tira un morceau de papier de son portefeuille :

— Voici la traduction de ce que j'ai lu :

Lundi, Kuang-Song se présentera chez Keng-Fou, à Penang. Dix-huit hommes de

Il s'approcha, leva sa lumière pour y plonger le regard.

service. Rapportera cinquante mille dollars. Dix domestiques achetés. Sera villa dix heures soir. Si refus, représailles. Langue coupée, ligoté dans maison incendiée au pétrole.

Les deux hommes se regardèrent, muets.
— Dois-je prévenir la police ? dit enfin le Père.

— Non.
— Il s'agit de la vie d'un homme !...
— Je me charge de tout.

— Si vous échouiez...
— Si moi-même j'étais impuissant à empêcher ce meurtre, vous pensez bien que je partagerais le sort de Keng-Fou. Entre la bande et moi, c'est, depuis plus longtemps que je ne le croyais moi-même, un duel à mort. Nous verrons bien qui y restera.

— Qu'il soit fait comme vous le jugez bon.

— Mon Père, je crois devoir vous dire également ceci : des indices sérieux me font croire que votre intervention à la police serait connue des bandits, et que les châtiments ne sont pas seulement réservés à Penang et à Kuala Lumpur.

— Nous sommes tous Français comme vous, monsieur Crapotte, et nous n'avons pas peur.

— Je le sais. Toutefois, pour d'autres raisons, faites-moi confiance. J'espère réussir et purger les États Malais de cette engeance.

— Les cordes sont prêtes à la recevoir...
— Maintenant, dites-moi... Ce Keng-Fou ?...

— Le plus riche Chinois des Straits. Des millions. Il avait déjà été taxé, au début de cette affaire. C'est la seconde fois qu'on s'adresse à lui.

— Il y a, je crois, un excellent bateau qui fait le service de Singapour à Penang.

— Le super-rapide. Dix-sept heures. Il part demain soir.

— Je serai donc à Penang dimanche matin.

— Regardez bien autour de vous. Les assassins seront sans doute parmi vos compagnons de route.

Crapotte entra pour enlever son déguisement. Juliette n'avait pas voulu sortir. Elle attendait le résultat de cette nouvelle épreuve.

— Mademoiselle, lui dit-il, je crois savoir

à présent pourquoi la bande des révolutionnaires chinois a toujours joué la police, sans s'attaquer à elle. Oye m'avait bien prévenu qu'on semblait la ménager.

— Qu'allez-vous faire ? Pourrai-je vous être utile ?

— Plus maintenant. Je dois agir seul.

— Vous entendez par là qu'il y a du péril, n'est-ce pas ?

— Je vais jouer une partie assez forte. Il ne faut pas que vous vous inquiétiez... Je vous quitterai dans une heure. Et lundi, dans la nuit, j'espère pouvoir vous envoyer un télégramme décisif.

— Le bateau ne part que demain soir, s'écria-t-elle. A moins que vous ne preniez le train, aujourd'hui, pour être demain soir à Penang ?...

— Pas précisément... Mais, jusqu'à demain soir, j'aurai pas mal de choses à observer. Il faut mieux qu'on ne me voie plus chez vous. Je m'en vais avec une valise. Les espions s'étonneront peut-être de ce départ.

Pour qu'ils n'en prennent aucun ombrage, et que le soupçon de la vérité ne puisse les frôler, je vais feindre de m'embarquer sur un paquebot. Il y en a toujours en partance, à Singapour. Le directeur de la police fera inscrire mon départ au service des passeports. Ceci est important...

— Je suppose que vous n'allez pas vous déguiser en Afghan.

— Non, mademoiselle... Jusqu'à demain soir, je deviens chinois. Et, pour le bateau, il n'y aura plus qu'un colon de l'intérieur. Je défie quiconque de me reconnaître.

Juliette baissait la tête et ne parlait plus.

— Si je vous demandais d'abandonner cette affaire ? murmura-t-elle enfin. Vous vous attaquez à une organisation terrible. Par quoi est-elle reliée aux autres crimes dont vous vous occupez ? Vous n'espérez même pas le découvrir.

— Mais si !...

— Vous jouez votre vie.

— Ce n'est pas la première fois, mademoiselle.

— Mais c'est sans doute la première fois que...

Elle s'arrêta. Le cœur du détective battait très vite.

— Cessez de vous occuper de tout cela, demanda-t-elle tout à coup.

— Je ne le puis... On n'abandonne pas une tâche en plein travail. Je serais un lâche. Vous-même me mépriserez.

Elle ne releva pas la phrase. Au bout de quelques instants, elle regarda son compagnon et dit :

— Après tout, vous avez raison... Mais souvenez-vous de ceci : vous laissez à Singapour de très grands amis... de très grands amis... Pour eux, ce serait un vrai malheur... s'il vous arrivait quelque chose.

Ils semblaient prêts à en dire davantage. Compriment-ils que les paroles qu'ils vou-



— Cessez de vous occuper de cela, demanda-t-elle.

laient prononcer leur enlèvement une parcelle du courage nécessaire ?

Crapotte se leva.

— Je me sens fort, fit-il. J'ai confiance. En moid'abord. Ensuite dans les armes que j'emporterai. Pendant que je vais préparer mon départ, vous pourriez encore me rendre un grand service, mademoiselle. Téléphonez à votre père. Demandez-lui, si, dans les annuaires, il peut savoir quelles sont les plantations ou les mines du riche Keng Fou, et si les directeurs ou les administrateurs de ces entreprises sont exclusivement chinois.

Lorsqu'il redescendit portant sa valise, Juliette avait le renseignement. Keng Fou possédait plusieurs mines d'étain. Il employait des ingénieurs et des contremaîtres anglais, danois et français.

— Comme je connais un peu d'allemand, je me ferai passer pour un monsieur de Copenhague !... A Penang, qui s'aviserait de dire que ce n'est pas du danois ?

Il prit rapidement congé. La jeune fille le regarda partir et soupira.

« Ouf ! J'ai eu bien peur de moi-même, gronda Crapotte dans le pousse. J'aurais été lâche. De cela, je n'ai aucun doute. »

Il regarda l'heure.

« Eh ! eh ! Le temps passe vite. Et il me reste pas mal de choses à faire. »

XX

Dans l'antre.

Il déposa sa valise à l'Adelphi et retourna à la police demander le directeur.

Un quart d'heure plus tard, il emportait trois assurances essentielles. Le chef de la police garderait un silence d'autant plus strict que Crapotte lui promettait un coup de théâtre dans les quatre jours ; son départ serait annoncé dans les registres des passeports, et le commandant du K. P. M. hollandais, en partance pour Java, ne serait pas surpris de voir, pendant une heure, ce monsieur à son bord, grâce à une lettre qu'il lui apportait, scellée du cachet officiel britannique.

Reprenant sa valise, se faire conduire au beau steamer blanc et or, trouver le commandant, changer d'aspect dans sa cabine même, fut pour Crapotte l'affaire de cinquante minutes. Son bagage, plombé, retourna à l'Adelphi, confié aux soins du directeur, qui est français, comme l'hôtel. Du paquebot, descendit un Chinois parmi tant d'autres Chinois... Un Céleste misérable, affublé comme les tireurs de poussettes, d'une veste de cuir, d'un petit chapeau de paille

conique, d'une culotte noire. Il portait des bottines. Pas de chaussettes. Sa tête était grimaquée avec art. Dans ses poches, il collectionnait deux brownings, six chargeurs prêts, un poignard effilé, un court nerf de bœuf.

Il courut jusqu'au trolley-bus. Dix minutes plus tard, celui-ci le déposait devant la Central Police Station.

Avant de quitter Singapore, sa curiosité le dirigeait vers l'élégant chef des Affaires chinoises, aux Passeports et aux Affaires criminelles, vers celui qui était sorti de la maison occupée, au rez-de-chaussée par la pharmacie Kingcharles et qui l'avait quitté juste après la communication aux complices de la sinistre association.

Crapotte tâta une autre poche. Il y sentit l'attirail simplifié du cambrioleur.

« Suis-je certain de reconnaître mon homme ? se demanda-t-il. Oui... A son costume... Mais n'est-il pas parti ?... »

La nuit tomba, l'illumination chinoise enflamma les maisons. Beaucoup de monde sortait des grands bâtiments ocre. Les marins malais de service quittèrent leur poste. Des agents bengalis arrivèrent, armés du mousqueton. Le service de nuit s'organisait.

« S'il est déjà parti, je perds un atout », pensait le détective impatient.

Le sort le favorisa. Celui qu'il guettait parut, le cigare à la bouche, l'air satisfait et hautain. Il fit héler un taxi par un agent, s'y laissa tomber, allongea les jambes.

A deux mètres, le pauvre Chinois arrêta un autre taxi. Le chauffeur malais hésita. Son client ne payait pas de mine. Crapotte lui mit deux dollars dans la main. Le Malais pensa peut-être qu'Allah distribuait bien mal la fortune, mais il partit.

Crapotte ne perdait pas de vue le taxi qu'occupait le Chinois. Par bonheur, celui-ci ne le fit pas passer par le centre trop encombré, où le service d'ordre risquait de couper la filature. Il prit une ruelle parallèle, qui passait devant une caserne de pompiers, bâtiment rouge hanté de soldats en chemises écarlates. Allait-il traverser de bout en bout la ville étonnamment étirée qu'est Singapore ?

En effet, ils roulèrent jusqu'aux quartiers industriels, sortirent entre de modestes villas chinoises pour aboutir dans la campagne. Le Chinois fit tourner dans des chemins moins larges, Crapotte se perdit. Comme il n'y avait plus aucune circulation de ce côté, qu'il roulait entre des jardins de bananiers, de palmiers, des maisonnettes misérables, il fit arrêter son chauffeur pour lui avancer encore un dollar. De cette manière l'autre prenait du champ et le soupçon ne

pouvait naître.

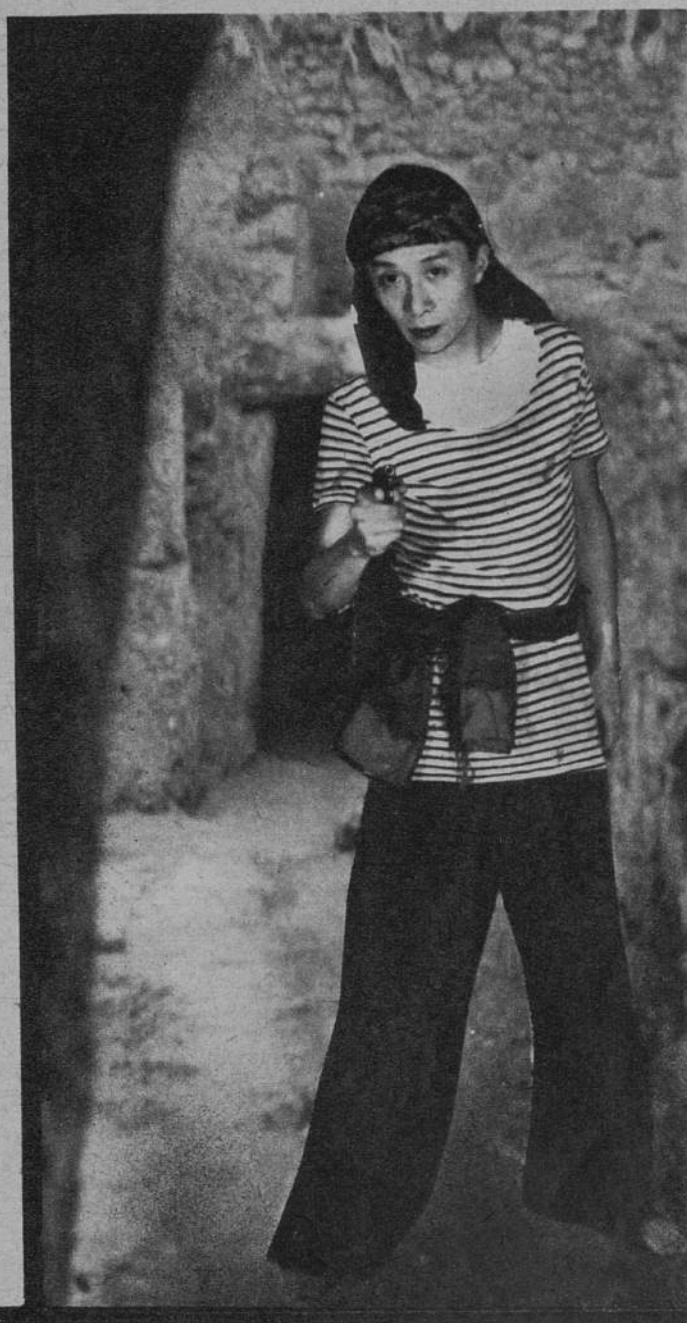
Lorsqu'il vit le taxi s'arrêter devant une maison isolée, il profita de ce qu'un chemin s'ouvrait à droite, l'indiqua d'un signe. Quand le Chinois sauta à terre, le taxi qui le suivait n'était plus visible.

Déjà Crapotte était aux aguets. De loin il vit le Chinois ouvrir la porte.

Il regarda autour de lui. Sur la route, aucun passant. Son taxi continuait par la traverse, pour gagner un autre chemin. Celui qui avait amené le Chinois tournait ets'enrevenait.

Crapotte se dissimula derrière un banian aux cent lianes, puis il s'approcha de la maison. Dans sa poche, sa main avait armé un browning. Les alentours de la bicoque n'étaient-ils pas surveillés ? Il s'était si facilement caché lui-même qu'il pouvait craindre à tout instant l'agression.

Il parvint jusqu'à la maisonnette. Elle n'avait qu'un rez-de-chaussée. Construite en pierre, elle



Il déboucha dans un nouveau couloir qui devait se trouver à trois mètres sous le sol.

paraissait solide. Deux dragons chinois en porcelaine gardaient la porte.

Des contrevents aveuglaient les fenêtres.

« Si c'est sa demeure, il habite loin ! pensa Vincent. Tout de même il ne peut gagner assez pour se payer tous les jours des taxis jusque dans la banlieue ! »

Le chemin, dont la maisonnette était la seule construction visible, restait désert.

A tout hasard, Crapotte enleva ses chaussures. S'il y avait de la besogne à l'intérieur de cette bâtisse, les pieds nus seraient plus discrets.

Il se cacha, en face de la porte, dans des fourrés tropicaux et attendit.

La route était proche. Il entendait les voitures. Mais tant de végétation l'entourait que le regard ne pouvait l'atteindre.

Il se trouvait là depuis un quart d'heure, lorsqu'il perçut le bruit d'un pas.

Un Chinois arrivait. Il alla directement à la maison. Alors seulement le détective remarqua que la porte n'avait pas été refermée.

« Conseil d'administration ? rica-

na-t-il. Je tombe bien. Je me nomme leur commissaire aux comptes. »

Il n'aimait pas le poste d'observation qu'il avait choisi. Trop de serpents hantent les broussailles, et lorsqu'on est pieds nus, il n'est pas agréable de penser qu'on pourrait marcher sur un reptile, fût-il même inoffensif.

Au bout d'une demi-heure, trois individus avaient rejoint le chef des Affaires chinoises de la police.

« Après tout, ce sont peut-être des indicateurs, pensa Crapotte. Dans ce cas, je ne courrais aucun danger. »

Il en était si peu certain que sa main ne quittait pas la crosse du browning.

« Voyons ce qu'ils font là dedans », se dit-il enfin.

Sans hésiter, il traversa le chemin. La lune se levait tôt, au fond d'un ciel pur. Il poussa le battant et se trouva dans un couloir très court, au bout duquel il distinguait une autre porte.

Il écouta. Aucun bruit. Les gens devaient s'être retirés plus loin.

Il alla coller son oreille à la porte du fond. Rien. Elle aussi était entrouverte. Une petite lampe à huile brûlait, pendue au plafond. Au jugé, ce couloir avait la profondeur de la maison. A droite, aucune porte. A gauche, un trou noir.

Il s'en approcha, vit le début d'un escalier qui, surprise ! s'enfonçait dans le sol.

« Voici de l'inattendu. »

Sans hésiter, il s'y engagea. Les marches étaient en ciment. Il put donc descendre sans trop de précautions.

Il aboutit dans un nouveau couloir qui devait se trouver à trois mètres sous le sol du jardin. Une autre lampe. Mais loin. A cinquante mètres.

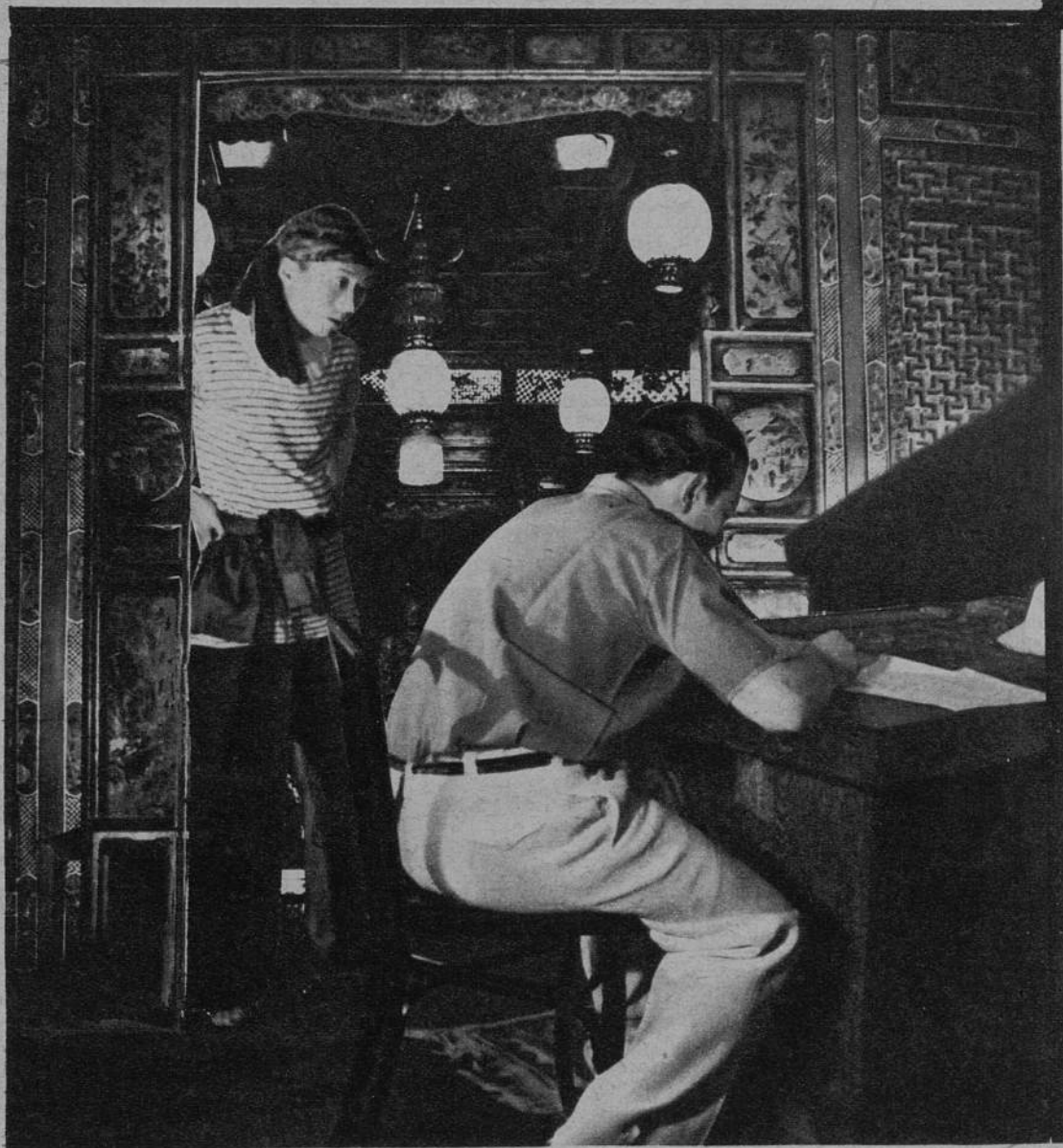
Ayant constaté qu'il n'y avait personne, Crapotte se mit en devoir de rechercher si, sur les côtés, il rencontrerait des abris, des cachettes.

Oui... Des ouvertures latérales, comme des galeries. A se croire dans des catacombes.

La sueur coulait sur son visage.

Il se rendit compte qu'à l'endroit où pendait la lampe, le couloir tournait presque à angle droit. D'un abri à l'autre, il procédait par bond, en se retournant fréquemment.

Lorsqu'il parvint au bout de la galerie, il

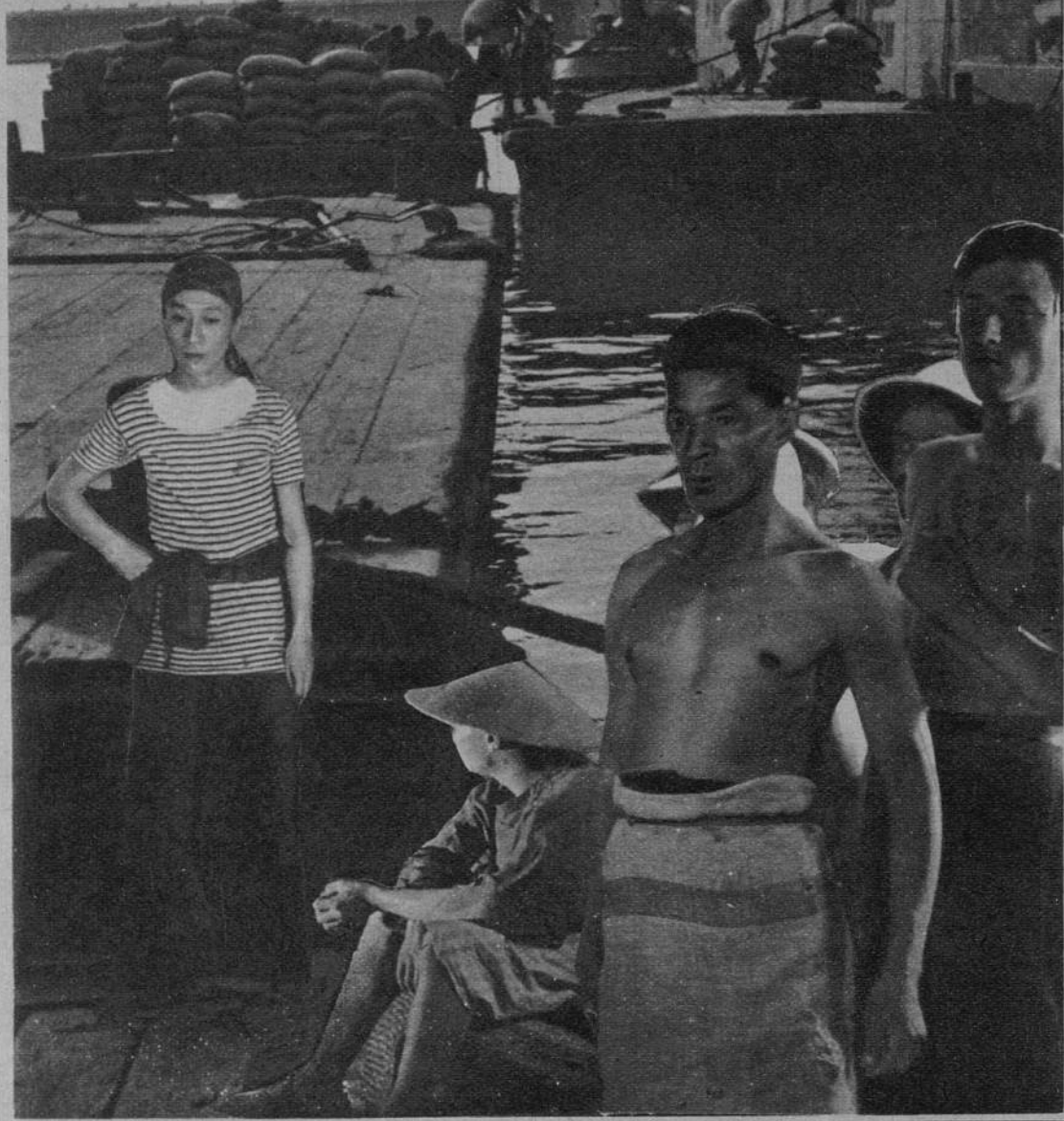


Il vit le dos d'un homme assis, penché devant une table

en vit une autre, plus courte, qui aboutissait à une sorte d'évasement éclairé.

En se coulant, il parvint à un renfoncement noir, compliqué, dans lequel les gens qui passaient avec des lumières ne pourraient même pas le découvrir.

Il s'y terra. Des voix lui parvinrent. Il découvrit alors que le renfoncement dans lequel il se dissimulait continuait, sur cinq mètres, parallèlement à la galerie principale et débouchait sur elle par une seconde ouverture, à peine assez haute pour permettre de passer à genoux.



Du paquebot descendit un Chinois parmi d'autres Chinois.

« Suis-je donc dans une ancienne carrière ? » se demanda Vincent.

Il avança jusqu'à cette ouverture. De là, il vit le Chinois qu'il avait filé, et ceux qui l'avaient rejoint. Ils étaient assis dans une assez grande pièce. Entre eux il y avait une table. Crapotte distingua des papiers et une liasse de billets de banque que, par la grandeur et la teinte, il prit pour des banknotes de cent dollars.

Celui qu'il avait vu sortir de la maison Kingcharles parlait avec animation. Le ton était net, coupant. Il ordonnait. De temps à autre, un des acolytes risquait une observation.

« Je serais admirablement bien ici pour espionner, se dit Crapotte, n'était une odeur puante. Elle me gêne tout mon plaisir.

Il tint bon, mais reprima plusieurs nausées.

Cette infection n'arrivait-elle pas jusqu'aux quatre complices ? Ne les incommodait-elle pas ? Il est vrai que, en ce qui concerne l'odorat, les Célestes sont moins difficiles que nous.

Il y eut partage. Le chef ne gardait rien pour lui.

Puis ils examinèrent les papiers. « Par malheur, ils sont en chinois. Je n'y comprendrai rien », se disait le détective avec dépit.

L'un des hommes prit des notes sous la dictée du chef.

Crapotte eût risqué sa vie pour les avoir. Il se rapprocha de l'ouverture jusqu'à laisser dépasser une partie de son visage. Il cherchait à s'éloigner de l'odeur nauséabonde qui le poursuivait.

Le chef tira plusieurs papiers de sa poche. Il sembla donner des noms que l'autre inscrivait.

En somme, la filature de Crapotte et les périls qu'il pouvait courir ne lui rapportaient rien, sauf un contentement moral. Il avait vu quatre complices à visage découvert, mais s'agissait-il seulement des sinistres entreprises des communistes chinois ? Celui qui paraissait diriger la bande jouis-

sait à Singapore, sous l'égide anglaise, d'une situation trop enviable pour se risquer aux utopies politiques.

L'idée vint encore à Crapotte que ce pouvait être simplement un détective habile, qui, pour suivre la piste, prenait un rôle actif, avec l'assentiment des autorités britanniques.

« Alors, tout le monde m'aurait joué, pensa-t-il, rageur. Même le directeur de la police !... »

A présent, pourquoi restait-il ? Que pouvait-il apprendre ? L'odeur qui le poursuivait dans son abri aurait dû le renvoyer en arrière. Seule la ténacité du chercheur le clouait là...

Enfin, les quatre hommes se levèrent. Vincent se blottit entre les deux ouvertures. La lumière s'éloigna. Il se trouva dans les ténèbres absolues.

Alors, il revint à la galerie.

« Heureusement, je connais le chemin... car je n'ose pas flamber une allumette... » Il s'avança jusqu'à un abri voisin de l'escalier. Tendant l'oreille, il perçut le bruit de la porte qu'on refermait.

« Sont-ils partis ? se demanda-t-il. Ne perdons pas notre prudence. »

Il remonta, à tâtons. Ses pieds nus le faisaient souffrir.

La seconde lampe était enlevée.

« Qu'ils s'en aillent tous ! J'ai encore beaucoup de choses à faire ici. »

Il se glissa dans le couloir de la maison. Sous la porte de gauche, il aperçut une raie de lumière.

« Damnation ! Je ne suis pas seul. »

Il écouta. Rien ne bougeait. Il risqua un œil à la serrure et vit le dos d'un homme assis, penché devant une table.

« Le chef... Il travaille. Si, au moins, il faisait sa correspondance en anglais. »

Il battit en retraite. Rien à faire jusqu'au départ de cet intrus.

« A moins que... Le terrasser, le faire parler, par tous les moyens... même chinois... »

Il abandonna vite cette idée.

« Tu es fou, mon pauvre Crapotte ! La

température d'étuve fait bouillonner ta tête... »

Il renifla.

« Cette puanteur a imprégné mes vêtements, qui déjà ne fleurissent pas le patchouli. »

Pour mieux se cacher, il redescendit, s'abrita dans le premier renfoncement. De là, il entendrait bien l'intrus partir.

Il y était depuis quelques minutes, lorsqu'il se retint de crier. Quelque chose l'avait frôlé, descendant de la muraille, et avait passé sur son pied nu.

« Seigneur ! pitié ! Voici les rats ! Et je ne puis pas allumer ma lanterne de poche... »

Une indicible horreur l'anéantit une minute. Les rats, il les entendait maintenant. Ils n'avaient plus besoin de le frôler pour qu'il connût leur présence et leur nombre.

Ils étaient quatre... A quels festins couraient-ils ? Au bout de ces couloirs creusés dans le sol, après l'espèce de chambre où les complices s'étaient réunis, qu'y avait-il ?

Il brûlait d'entendre le dernier bandit refermer la porte et d'aller, par là-bas, en exploration. Ces souterrains n'avaient pas été établis pour servir de simples caves à une petite maison chinoise, qui n'en avait nul besoin. N'aboutissaient-ils pas à une sortie, qu'il serait utile de connaître pour l'heure où la police de Singapore viendrait enfin prendre au nid tous ces charognards ?

Il dut attendre longtemps.

Enfin, la porte extérieure fut refermée. Il remonta, colla son oreille et son œil à la porte de la chambre où travaillait le chef.

Il n'y avait plus personne.

« Ouf !... Me voilà maître de la bicoque. M'est avis que je ne vais pas y perdre mon temps. »

Il alluma une des lampes. Indécis, il avait la main sur la poignée de la porte et n'entraî pas dans le bureau. Le souterrain le tentait davantage.

Il y redescendit.

Il avançait toujours avec précaution, le pistolet automatique à la main.

Il arriva ainsi au renfoncement à deux issues qui l'avaient abrité pendant la colloque des complices.

La puanteur lui fermait la gorge.

« Il faut tout de même savoir ce qui empesté !... »

La lampe haute, il rentra dans le renfoncement d'où il avait si bien observé les bandits. Tout d'abord, il ne vit que les murs de pierres inégales. Cet espace de couloir, très court, était tout de même assez profond. Crapotte y fit cinq pas avant que sa mauvaise lampe éclairât le fond.

Ce fut seulement alors qu'il distingua une sorte d'auge en briques.

Il s'en approcha, leva sa lumière pour y plonger le regard. C'était bien de cette auge que venait la pestilence désormais insupportable.

Cette fois, il ne retint pas un cri d'horreur.

Au fond de l'auge, il venait d'apercevoir un cadavre.

Malgré la température d'étuve, il eut froid : un frisson courut le long de son échine.

Il se rapprocha. Il eut le courage de regarder.

Devant lui, étendu sur le flanc, gisait le corps, dont les vêtements n'étaient plus qu'une charpie informe. Sous elle, la chair était à nu. Cette chair, au moins sur la face extérieure, les rats l'avaient presque dévorée jusqu'à l'os.

Du visage, il ne restait rien.

Le cadavre lui présentait un flanc, qui n'avait plus que le squelette, et sur les os, mal nettoyés de leur chair, Crapotte venait d'apercevoir quelque chose qui le retenait là, haletant :

Une plaque de métal.

Et cette plaque était creuse.

(A suivre.) EDMOND ROMAZIÈRES.

QUAND L'ACCUSÉ SE FAIT DÉTECTIVE

PAR la chaleur torride qu'il faisait cette nuit-là à Hong-Kong, le Dr J. B. C. Lee, ne parvenant pas à s'endormir, se plongea dans l'étude de la langue et de la littérature chinoises, auxquelles il consacrait tous ses loisirs depuis dix ans qu'il vivait en Extrême-Orient.

Soudain, on frappa à sa porte.

Il alla ouvrir.

— Ah, commissaire Bruce, entrez ! Mais vous n'êtes pas seul ! Je vois derrière vous deux de vos hommes.

— Excusez-moi, docteur. J'ai aujourd'hui une bien pénible mission à remplir.

— Qu'y a-t-il, mon ami ? Un accident ?

— Non. Je dois vous conduire à la police centrale.

— Me conduire à la police ?

— Oui, vous êtes accusé du meurtre du banquier Sam Sawyer, assassiné ce soir, dans la maison de thé de Tungtchi.

Le docteur suivit le commissaire Bruce :

— Voyons ! ce n'est qu'une erreur, tout s'expliquera.

Mais la cause du médecin parut bientôt fort mauvaise. En effet, des témoins l'avaient vu, le soir même, à la maison de thé, discuter assez vivement avec le banquier, puis partir brusquement, non sans avoir, dans un geste de colère, disaient-ils, renversé le verre de Sawyer. Quelques minutes après, le banquier tomba de sa chaise : il était mort. Sur son pouce droit, on trouva la trace d'une piqûre par laquelle le malheureux avait été empoisonné.

Lee avait le dernier approché Sam Sawyer, il était médecin, donc pouvait toujours se procurer du poison et s'en servir ; enfin, il courtisait la même jeune fille que le banquier.

Le Dr Lee nia les faits, mais calmement, et demanda à voir le cadavre.

Il eut vite fait de constater que les deux pouces du mort portaient la même trace, mais que celle du pouce gauche était moins profonde que celle du droit. Par conséquent, l'instrument du crime se composait de ces bâtonnets à manger qu'on utilise en Chine.

Ces bâtonnets avaient été empoisonnés, dit le Dr Lee à son ami, le commissaire Bruce, qui assistait à la scène.

Ce n'est pas en vain que Lee avait consacré tant d'années à l'étude de la vie chinoise.

Il connaissait cette vieille croyance chinoise selon laquelle l'instrument du « meurtre juste » devient objet sacré et doit être gardé jusqu'à sa mort par l'assassin qui se croit justicier.

Le Dr Lee réfléchit et dit à Bruce :

— Il y a un autre homme qui a approché Sawyer, c'est le garçon qui l'a servi. Faites une perquisition chez lui.

Et le docteur attendit, tranquillement assis, sous la garde de deux policiers, le résultat de cette visite.

Quarante minutes après, Bruce reparut au poste central. Derrière lui, deux policiers conduisaient le garçon chinois Yu-li-nan.

Nous avons trouvé les bâtonnets dans la boîte contenant les images de ses ancêtres, cria le commissaire, et il a avoué son crime.

Yu-li-nan fit des aveux complets et expliqua les motifs de son « juste crime ». Sawyer avait pris la fille du Chinois pour en faire sa maîtresse et refusé d'en payer le prix au père, contrairement à la coutume lorsqu'il s'agit d'une fille mineure. Importuné par les protestations de Yu-li-nan, Sawyer le dénonça aux autorités comme un complice de trafiquants d'opium. Le Chinois s'enfuit de Hong-Kong et n'y revint qu'avec de faux papiers et déguisé. Il s'engagea chez Tungtchi et Sawyer ne le reconnut pas. Le Chinois se vengea, après quatre mois d'attente, en glissant sur la table du banquier des bâtonnets empoisonnés et arrangés spécialement pour blesser celui qui s'en servirait.

Le Dr Lee se leva :

— Quant à ma prétendue discussion avec Sawyer, déclara-t-il, je lui ai simplement dit que la jeune fille dont on a parlé avait appris sa liaison avec un Chinois et qu'elle m'épouserait, moi. C'est d'ailleurs tout à fait par maladresse que j'ai renversé le verre, et je m'en suis excusé auprès de Sawyer.

Le docteur jeta alors un regard sur sa montre.

— Mon Dieu ! Il ne me reste plus que vingt-cinq minutes pour prendre mon bain et me raser avant mes consultations.

ANDRÉ-G. BLOCK.

**ÉCONOMISEZ
18 francs par an
en vous abonnant
à POLICE - MAGAZINE**

Messes païennes.

Un beau jour, dans le courant de janvier 1939, le sieur Camille Z..., qui exerce la profession de marchand fleuriste dans un des quartiers du centre de Paris, voyait une femme supérieurement élégante, suivie d'une adorable jouvencelle à la magnifique chevelure d'or, pénétrer en son magasin, pour y faire l'emplette d'une grosse gerbe d'orchidées.

Le lendemain, presque à la même heure, les deux dames revenaient et priaient le commerçant de leur offrir une gerbe identique chaque après-midi jusqu'à la fin de la semaine suivante, au bedeau d'une église comme pour les « neuvaines » suivies de ses innombrables fidèles.

Ces jolies commandes ayant été payées rubis sur l'ongle, M. Z... s'intéressa à ces clientes. Et, poussé peut-être par un excès de curiosité à l'égard de la toute jeune et si belle fille qui, à chaque visite, éclairait des ardens reflets de sa splendide toison tous les coins de son établissement, il finit, après avoir interrogé le chauffeur de ces dames, lors d'une autre visite, par savoir qu'elles demeuraient rue de Courcelles, dans un luxe frisant l'opulence, et qu'il n'y avait pas de monsieur dans la maison.

A quelques jours de là, il devait, par téléphone, connaître la surprise d'une commande plus belle encore que les précédentes à livrer chez un monsieur de la Cour vaticane de passage à Paris, et à passer au compte de M^{me} Lahogne de Fierambur.

Décidément, dit alors M. Z..., à sa jeune épouse, ces personnes sont des plus comme il faut.

Et fort sympathiques, ajouta M^{me} Z... L'autre jour, elles m'ont complimentée au sujet de ma nouvelle robe... J'en étais confuse.

Ouvertes sous ces auspices, les relations entre le négociant et les deux clientes se resserrèrent. A Pâques, M. Z... se permit de formuler une invitation à passer les fêtes dans sa belle propriété d'Escennes. On accepta. Et, à la Pentecôte, la dame Lahogne louait au fleuriste pour la saison d'été toute l'aile droite de sa jolie et vaste maison de campagne.

Il devait en résulter pour le malheureux négociant toute une kyrielle d'ennuis, qu'il exposa à la barre du tribunal, où, en désespoir de cause, il a dû convoquer son étrange locataire, sa belle-fille, « Mignonnette », et leur directeur de conscience à toutes deux, un fort remarquable individu moitié pope, moitié moine d'aspect, au demeurant le prince des chevaux de retour, sept fois condamné pour attentat aux mœurs.

En quelques jours, déclare le plaignant, ma maison était devenue l'autre des orgies les plus effroyables. Je suis encore à me demander comment une femme appartenant au grand monde, fréquentant avec assiduité les églises... a pu vivre de semblables turpitudes !

Il n'est pas dans les possibilités du tribunal de répondre à cette question troublante, monsieur...

Sans doute... Et j'ajouterais que, si la jeune demoiselle qui n'est pas la fille de mon adversaire, mais l'enfant de son mari, veuf et remarié avec elle...

Ce M. Lahogne, où est-il ? demande le président.

Quelque part du côté d'Antofagasta sur la côte du Chili, répond avec un sourire angélique la femme du monde... Il nous gagne de l'argent.

Pas assez, puisque vous exploitez commercialement et de la façon la plus éhontée les charmes de votre belle-fille, clame le plaignant, soudain hissé sur ses grands chevaux.

Il faudrait le prouver, susurre le directeur de conscience, qui transpire à grosses gouttes, mais veuille au grain, avec un courage digne d'une meilleure cause.

Les preuves ! Sept témoins viendront en déposer au pied du tribunal, et plus peut-être qu'il n'en eût fallu.

D'abord le garde-champêtre du pays : — On m'avait fait savoir qu'il s'en jouait de drôles dans la propriété du plaignant.

D'habitude, il y passe la belle saison, mais, cette année, retenu à Paris, il avait cédé à la dame Lahogne la moitié de l'immeuble. Un soir, je remarquai des lumières à giorno, à toutes les croisées du premier, dans la partie occupée par la locataire. « Bon, que je me dis, il y a bastringue », sauf respect... Et, attendu que je suis curieux par profession, je me faufilai dans la cour grâce à une petite porte qui n'est jamais fermée à clé. Sur le seuil de l'office, le hasard me met en présence d'un petit gars engagé pour les gros ouvrages et dont le père est de mes amis...

— Ah ! monsieur Berton, qu'il me dit tout effaré, j'ai encore jamais vu ça... Ils chantent des cantiques là-haut et mamzelle Mignonnette est toute nue, couchée sur un plateau d'argent... Ils vont pas la manger ? — Je ne le pense pas, mon gros. Mais on l'a laissée voir ces horreurs-là ? — C'est



à-dire que j'ai suivi la femme de chambre de Madame sans qu'elle s'en doute... Il n'y a qu'elle qui peut monter les rafraîchissements... Alors, caché derrière une tenture j'ai vu et j'ai compris... — T'as vu encore quoi ? — Eh bien, qu'il n'y avait que des hommes avec la patronne et sa belle-fille. Des hommes ivres et couronnés de fleurs, qui semblent obéir à tout ce que commande le moine.

— Quel moine ? — Heu ! Enfin, le monsieur en robe qui se balade toujours pieds nus et commande à tout le monde dans la maison.

Il s'agissait du nommé Frittax, ici présent, inculpé de complicité d'outrages à la pudeur et d'excitation à la débauche ? demande le président, après avoir désigné le directeur de conscience de la prévenue.

Je peux vous répondre franchement : oui, parce que je ne résistai pas au désir d'aller voir de mes yeux, bien que n'étant pas invité, la messe noire. On dit comme cela, je pense ?

Et vous fûtes édifié, hein ? Le geste éloquent du garde en dit si long que le tribunal n'insiste pas.

La déposition suivante, peut-être moins nette, mais combien symptomatique, émane d'une blanchisseuse qui affirme avoir reçu des mains de M^{me} Lahogne six magnifiques nappes brodées, littéralement couvertes de sang.

Je me demandai longtemps si elles n'avaient pas servi à panser un blessé... Enfin à quelque besogne sinistre, prononce la lavandière, mais je remarquai dans les plis de l'une de ces pièces des duvets de poule...

Alors ? fait M. le président. Alors, M. l'instituteur m'a dit comme cela que certaines personnes faisaient en-

core des sacrifices de bêtes vivantes (sic), sur un autel formé de la poitrine d'une fille chaste...

Madame, nous vous remercions ; vous pouvez vous asseoir.

Ouf ! M. le président a eu chaud !

Il y a de quoi. En effet, il ne tarde pas à devenir évident que la dame Lahogne et son sigisbée avaient remis en vigueur dans la propriété de M. Z... des pratiques fort prisées jadis et tendant de plus en plus à disparaître.

Les invités, nombreux, venaient de loin pour y participer, en payant d'ailleurs fort cher. Et la splendide Mignonnette se prêtait à cette débauche des sens et de l'esprit, pour recevoir sa récompense du seul Frittax, maître ès libertinage et mysticisme.

Seul il avait possédé cette admirable créature, mais cela ne l'empêchait pas d'en tirer profit en vendant, d'accord avec la belle-mère, à des détraqués notoires, le droit de la contempler dans le plus simple appareil.

Les juges, tout ayant été dit, ont châté comme il convenait la femme Lahogne et son complice : huit mois de prison à la première, trois ans au second. Mignonnette sera confiée à un patronage jusqu'au retour de son père... s'il revient un jour...

Le guérisseur.

Quand on saura comment la dame Le Rovieraud a été guérie d'une frigidity dont son mari s'accommodait fort mal, on

comprendra tous les dangers que représentent pour la tranquillité des ménages, certains charlatans diplômés de la Faculté d'Utopie, et tout au plus capables de soigner... leur égoïsme ou de traiter en... grands seigneurs, leurs révoltantes passions.

Celui qui a été reconnu fautif à l'égard de la loi et surtout de la morale, dans l'affaire qui nous occupe, est un bel homme, au coffre de lutteur, surmonté d'une tête au noble front, aux yeux brillants, et qu'encadre un fer à cheval de barbe roussâtre.

Né à Vigeac, dans le Limousin, lui rappelle le président, vous arrivez à Paris en 1922, pour y pratiquer votre profession de chaudronnier. Mais vous avez vite fait de comprendre qu'il est moins pénible de vivre d'expédients que de frapper du matin au soir sur le cuivre ou le fer blanc.

Une femme vous remarque et c'est pour vous la révélation soudaine. Il ne s'agit plus que d'user de votre pouvoir de séduction, de votre volonté qui dispose des cœurs et des esprits, sans vous contraindre à de gros efforts... Je passe sur les quelques anicroches venues entraver votre ascension, si on peut appeler ainsi la période de vos succès relatifs : une condamnation pour chantage, deux autres pour escroqueries et une dernière, celle-là plus grave, puisqu'il s'agit de huit mois de prison pour vagabondage spécial. Chose curieuse, vous n'avez pas encore fait cette peine... Des délais successifs, peut-être une erreur... Vous ne serez plus oublié maintenant !

Et j'en arrive au cas qui vous amène aujourd'hui devant nous.

A la suite d'une réclamation que vous faisiez insérer dans certains journaux, en offrant, surtout aux femmes, des consultations régénératrices, — moyen comme un autre de dissimuler vos véritables agissements, — vous recevez la visite de la dame Fanny Le Rovieraud, aujourd'hui partie civile.

Mariée depuis cinq mois, cette personne avait acquis la certitude qu'une mésentente grave et d'un caractère intime avait fini par ternir ses rapports avec son mari.

La mésentente entre conjoints, poursuit le président, ne provient pas uniquement de l'opposition des caractères, et, dans le cas de ceux-ci, il semblait y avoir une incompatibilité physique, sexuelle, qui rendait excessivement peu désirable pour la dame Le Rovieraud l'accomplissement de son devoir conjugal.

En face du chagrin, sans aucun doute sincère, de sa nouvelle cliente, le faux médecin déclara être fort capable de triompher d'une pareille disgrâce.

Quel procédé employa-t-il ? Hum ! plutôt difficile à rapporter.

Tout d'abord, il entreprit des palpations... A la seconde visite de sa patiente, il lui déclara que la bonne volonté la plus entière et l'obéissance aveugle seraient indispensables. A quoi elle répondit que, lasse de souffrir d'indifférence, elle s'était raisonnablement et pensait qu'un sacrifice n'est jamais inutile lorsqu'il est librement consenti. Sur quoi, sans désemparer, l'ex-batteur de casseroles se posa en amant pressé, et, ma foi...

Ce fut le plus beau succès de ma carrière, achève le prévenu. M^{me} Le Rovieraud se révéla telle que la nature l'avait faite réellement, c'est-à-dire très suffisamment exaltée et...

Vous allez me faire le plaisir de vous taire ! lui intime le président. Vous vous êtes comporté d'une manière abominable... Et, attendu que l'on peut considérer votre déclaration comme un aveu...

Monsieur le président, je vous le répète, il y a en moi le praticien et... l'homme de cœur. Comme praticien, j'ai soigné Madame : admettons qu'il survint un accident, à savoir que je tombai amoureux d'elle au cours du traitement...

Vous vous moquez du monde ! Parlez-nous plutôt de votre conduite, lorsque la plaignante refusa de subir à nouveau votre... ordonnance !

Mais l'aventurier se tait. Et cela vaut peut-être mieux pour lui. Car c'est à la suite d'un désir violent de récidive que sa cliente malmenée, menacée, prise de peur, se trouva dans l'obligation de déposer une plainte.

Épilogue : les juges infligent six mois de prison à l'écornifleur et 100 francs d'amende seulement, son adversaire soulagée ayant, tout à la fin des débats, abandonné ses droits de partie civile.

BIENTOT :

Le Pêché de l'abbé Jean
TROUBLANTES RÉVÉLATIONS
SUR UN CRIME IMPUNI

Amoureux d'une femme ! Le divorce obligatoire des deux époux qui s'adorent. La victoire de l'amour. Moyens de discipline : interdiction des portraits de famille et dictature des lavabos. Les lettres des faux parents. Les femmes qui oublient et les mères qui se souviennent. L'androgynisme de Fontevault. Des personnages d'exception : le prince russe et le baron allemand qui voulurent assassiner le général Gouraud. Les pires ennemis du détenu sont les autres détenus. L'effrayante statistique. Les bons gardiens. « J'ai voulu voir comment elle était faite dedans ! » Le faussaire qui fut renté par la Banque de France. Ce qui signifiait les nouvelles de l'ami Camille, du cousin Édouard, de l'oncle Léon et du voisin Albert.

VIII (1)

On ne fait pas seulement des études de mœurs à Fontevault, on y voit aussi des cas bien singuliers. Par exemple, celui du détenu L..., receveur des postes. C'est un gentil garçon, timide et doux, qui a commis une grosse faute dans sa carrière. Vous devinez déjà qu'il a volé dans sa caisse. Eh oui ! Il était parfaitement noté de l'Administration, instruit, bien élevé. Receveur au début de sa carrière, un tranquille avenir lui était promis. Mais voilà... il était amoureux.

Amoureux de sa femme, de sa femme légitime ! On pourrait croire que c'était une promesse de bonheur de plus, d'autant qu'elle aussi adorait son mari. Elle était jeune, jolie femme, élégante — trop élégante même, et c'est ce qui a tout perdu. Pour que sa femme soit bien parée de belles robes et de gentils bijoux, comme les appointements ne suffisaient pas, il a fait dans la caisse des emprunts qu'il ne pouvait pas rembourser. D'emprunt en emprunt, la somme avait monté.

Et puis, dans cette ville de Charente, on remarqua l'excessive élégance d'une femme de petit fonctionnaire. Bref, un inspecteur est venu un jour pour contrôler la caisse. Il a découvert le trou. Ce trou-là a coûté cinq ans de réclusion au receveur.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, M^{me} L... était, elle aussi, fonctionnaire de la même administration. La question se posait de savoir si elle était complice de son mari. L'Administration lui a tenu ce raisonnement :

— Si vous êtes complice, je vous révoque. Si vous n'êtes pas complice, vous ne resterez pas la femme d'un voleur.

Alors, pour garder sa place, elle a été contrainte de demander le divorce, d'autant que l'Administration, froidement implacable, lui disait encore :

— C'est la règle. Nous ne pouvons pas garder dans le service l'épouse d'un agent révoqué.

Donc, elle a divorcé. Légalement, elle n'est plus la femme de l'homme qu'elle aime et qui a volé à cause d'elle. N'étant plus sa femme légale, elle n'a plus le droit de venir le voir à la visite des parloirs de Fontevault. De ce coup, le mari était désespéré, et elle aussi.

Voilà, n'est-ce pas vrai ? un beau drame intérieur. Heureusement, l'Administration pénitentiaire, moins implacable que celle des P. T. T., a arrangé l'affaire. Le directeur a eu pitié de ce jeune détenu. Il a autorisé les visites.

C'est irrégulier. La femme divorcée est devenue légalement une étrangère. Mais l'amour est demeuré vainqueur.

Vainqueur de l'Administration... de l'Administration pénitentiaire ! Une belle victoire ! L'amour est invincible...

Cette pitié a peut-être sauvé la vie du malheureux, dont l'histoire coupable est cependant touchante.

Il a, naturellement, un emploi. C'est une sorte de droit pour tous les fonctionnaires qui ont mal tourné. Il est vaguemestre. Il éprouve un vrai bonheur à faire plaisir aux détenus quand il porte leurs lettres.

♦ ♦

C'est lui aussi qui préside à la visite des photos de famille. J'ai dit déjà que les portraits de la femme, de la mère, des enfants, étaient prohibés. Le détenu a tout juste le droit, quand il n'est pas puni, de voir ou de revoir ces chers souvenirs une fois par mois et cinq minutes chaque fois. Le brave vaguemestre essaie, tant qu'il le peut, de tricher et de laisser plus longtemps ces images consolatrices entre les mains de ses camarades.

Que de scènes touchantes je pourrais conter à l'occasion de cette visite ! J'ai vu pleurer de rudes hommes, de terribles coupables devant le portrait d'un petit en costume marin ou d'une vieille en coiffe de paysanne.

(1) Voir n° 441 à 447.



L'interdiction de voir ces photos constitue un mode de discipline.

Il en est d'autres qui ne sont pas moins singuliers. D'un ordre tout différent, d'ailleurs, mais d'une rare ingéniosité.

Tels, par exemple, les w.-c. disciplinaires. Mais oui ! On ose à peine le raconter.

L'organisation qui préside à l'octroi de cette permission, j'allais dire de cette faveur, est subordonnée à tant de formalités que celui qui l'a sollicitée ne l'obtient guère moins d'une heure après sa demande. Et, encore, s'il l'obtient ! Car, souvent, elle est refusée par le gardien, à l'usine ou à la promenade. Alors, tant pis pour le malheureux que torture un besoin bas. Dirai-je tout ? J'en ai connus qui, à la visite, avaient reçu une purge par ordre du médecin. C'étaient souvent ceux-là qui étaient exposés au refus du surveillant.

L'autorisation est une sorte de récompense, peu banale, on en conviendra ! Le refus est une sanction ou une sévérité estimée nécessaire pour dompter l'homme.

— Ici, me disait le sous-préfet, nous faisons de la rééducation intestinale (1). Elle est terrible pour certains. Tel était, par exemple, Pille-Miche, atteint d'une cruelle maladie de la vessie et pour qui tout retard était intolérable. Je l'ai vu, sur un refus réitéré, prier, supplier inutilement, devenir rouge, blanc, vert et finir par tomber sur le sol ? Que dirai-je ? Il ne pouvait pas se retenir... Il n'est pas besoin d'insister.

L'interdiction de la correspondance est appliquée aux punis. Mais je dois reconnaître qu'elle n'est pas aussi implacable que le règlement l'exige. Je ne connais pas d'exemple que l'autorisation demandée par un homme, privé de correspondance, d'écrire à sa femme, à sa mère, à ses enfants, ait jamais été refusée par la direction. On obtient même assez facilement des autorisations de lettres supplémentaires, à l'occasion de maladies, de fêtes...

J'ai remarqué que peu de détenus, en somme, écrivent à leur femme ou à une maîtresse.

Cette dernière correspondance est possible. Il suffit de faire semblant de destiner la missive à une sœur, par exemple. L'Administration n'est pas dupe. Elle laisse faire, par humanité. D'ailleurs, la correspondance est autorisée entre le détenu et sa maîtresse, s'il a un enfant avec celle-ci. Et même s'il en a eu un, aujourd'hui décédé.

Mais, au bout de très peu de temps, les détenus cessent d'écrire à leur femme ou à leur maîtresse. Les lettres de ce genre sont celles de condamnés depuis peu de temps.

Ce sont probablement les femmes qui cessent les premières. La fidélité et même le souvenir ne sont pas éternels.

Sauf pour les mères qui restent toujours admirables et dont la constance n'a pas de fin.

Combien de terribles bandits, des « perpètes » écrivent toute leur vie avec la même émotion ce seul mot, si petit — et si grand : « Maman ! »

♦ ♦

J'ai pu, un jour où j'écrivais moi-même aux miens, voir à mes côtés ce mot admirable écrit d'une belle écriture régulière comme celle d'un devoir de cahier, par un être bien singulier. Le plus singulier, je crois, de Fontevault, où cependant...

C'est le numéro 47 de son atelier. Cet

(1) Cette dictature des lavabos s'explique quand on sait que ce lieu est celui des rendez-vous les plus immoraux de certains détenus. Une grande surveillance est recommandée aux gardiens, de ce fait. La faute en est, hélas ! à certains détenus eux-mêmes et au nombre très réduit des surveillants. (Note de la Rédaction).

homme — mais puis-je dire : cet homme ? — est un phénomène. Bien qu'il soit tondu à ras, selon le règlement et, naturellement, revêtu du costume masculin du détenu, il offre très exactement l'apparence d'une femme. Les traits sont essentiellement féminins. Pas un poil de barbe sur cette face, dont la peau est lisse, fine et tendre. Quant à son corps, il donne l'apparence d'un travesti. Cet homme a des hanches, une ligne élégante de femme et, le croirait-on ? des seins !

Et sa voix ? Elle n'a aucune inflexion masculine. Au reste, ce détenu est, par ailleurs encore, un phénomène. Son anomalie n'est pas cachée. Que pourrait-on cacher de son physique, à Fontevault !

Il paraît que ce numéro 47 arrive tout droit d'une prison de femmes où il... ou elle... était enfermée... ou enfermée. En cours de peine, on s'est aperçu de son anomalie. Elle était dangereuse dans une prison de femmes où il importe, on le comprend, que les hommes n'entrent pas et, surtout, ne demeurent point. Il y eut un congrès de médecins pour examiner son cas. Les savants décidèrent qu'il était homme.

Alors la détenue condamnée, étant femme, finit de subir sa peine comme détenu, dans une prison d'hommes !

Il a un grand succès. Trop grand. Il est très recherché par ceux qui ont contracté le vice affreux des prisons. Un condamné à qui je ne soupçonnais pas ces mœurs m'a dit :

— Je te jure que je « n'en suis pas ». J'ai même horreur de ce vice. Mais le numéro 47 n'est pas un homme, quoique en disent les médecins ! Ou bien, s'il l'est, c'est si peu ! Non ! c'est une femme, je te l'assure !

Femme ou homme et probablement plutôt ni l'un ni l'autre, ou les deux à la fois, il — ou elle — devrait obtenir une grâce médicale. Son sort est épouvantable en raison des sollicitations dont elle — ou il — est victime le jour et la nuit. La nuit, surtout. Il — ou elle — a mis la révolution dans son dortoir. On ne compte plus les rixes qui ont eu lieu à son sujet.

Ce sont, cependant, les détenus les plus distingués qui sont attirés par cet être étrange. Je l'ai vu plusieurs fois en conversation avec le prince russe ou le baron allemand qui n'ont aucun penchant pour l'homosexualité.

Le prince russe Zokouskine est un prince authentique et dont la famille est apparentée avec celle du défunt tsar.

C'est un beau garçon blond qui va toujours tête nue et le bonnet à la main. Quand il sourit, d'un sourire hautain et aisé, avec beaucoup de chic, il découvre une magnifique dentition... toute en or !

Il est ici à la suite d'escroqueries diverses. Il lui fallait beaucoup d'argent...

Le baron allemand Von Wallenstein est mince, d'une distinction suprême, réservé et mystérieux. Il a été un agent d'espionnage contre nous. Il avait la mission d'assassiner le général Gouraud, devenu, depuis, le gouverneur militaire de Paris. Le baron a été condamné à mort par un conseil de guerre. Sur les instances du général, il a été gracié. Envoyé à la Guyane, il s'est évadé trois fois. Trois fois, il a été repris. La dernière fois, il n'a pas été renvoyé à la Guyane. Il est resté à Fontevault. Il ne

Le panier aux rats



Le n° 47 arrive tout droit d'une prison de femmes.

s'évadera plus. Il ne peut compter sur aucune grâce. Le baron Von Wallenstein finira ses jours en prison.

Ce sont là des personnages d'exception, qui, au demeurant, n'ont aucune familiarité avec les autres détenus.

♦ ♦

Le sous-préfet me disait un jour :

— Méfiez-vous des détenus. Ce sont eux qui sont vos ennemis et non pas les gardiens. Les gardiens appliquent le règlement. Et vous reconnaîtrez qu'il en faut un pour contenir des gaillards comme ceux qu'on voit ici.

« Dites-vous bien qu'en prison c'est la loi de la force qui prime. Elle va souvent avec la méchanceté et la méchanceté la plus basse. Tous ces hommes que leur malheur commun devrait rapprocher se haïssent et se combattent. Les réclamations qu'ils font sont des plaintes portées les uns contre les autres. Cette prison, c'est le « Panier aux rats » !

— Le « Panier aux rats » ?

— Oui. Mettez des rats dans un panier clos. Ils se jeteront les uns sur les autres et s'entre-dévoreront. Ici, il en est de même. L'humanité n'est peut-être nulle part belle à voir. Mais, en prison, et dans une prison comme celle-ci où les pires sont réunis, elle est répugnante et ignoble !

Le sous-préfet devenu comptable, aime la comptabilité. J'ai conté le cas d'un autre comptable comme lui, qui avait la même qualité et qui se livrait à des statistiques que j'ai citées. Ce travail serait incomplet si je n'y joignais pas celui du sous-préfet.

Il m'expose que, dans un atelier qu'il me cite et qu'il a connu avant la filature, il y a 56 hommes. Ils sont ainsi répartis (répartition moyenne du reste de la prison) : 34 forçats, 17 réclusionnaires, 15 correctionnels.

A eux tous, assassins, ils représentent 28 morts.

Sur les 24 bagnards, 20 ont tué. Et, sur tout le lot, on compte 6 tuberculeux — « tubars » — et 4 syphilitiques ; 16 sont passés par les maisons de correction, dont 2 forçats et 14 réclusionnaires ou correctionnels. Illustration probante de cette théorie, déjà exprimée, que les vrais malfaiteurs ne sont pas les bagnards, mais les professionnels, dont les infractions sont les plus fréquentes.

Sur les 32 réclusionnaires et prisonniers correctionnels, on compte 16 récidivistes, la

anier aux

enirs d'un détenu de Fontevault, le bagne nouveau

moitié !
Parmi eux, il
en est 13 qui sont
condamnés pour affaires de
mœurs.

Pauvre nature humaine ! Ici, leur folie
s'aggrave. Gare, en sortant ! Ils n'iront pas
loin. La prison, derechef, les attend.

Bilan complet : 56 condamnés, dont 13
pour infraction aux bonnes mœurs, 11 vo-
leurs, 2 incendiaires et 4 escrocs.

Les 28 cadavres des victimes représentent
la moitié de l'effectif.

Et, comme cette moyenne est générale,
les 700 pensionnaires de Fontevault re-
présentent 350 morts assassinés !

Pourquoi tous ces hommes sont-ils mé-
langés ?

Le sous-préfet m'en donne une raison
qui vaut d'être rapportée.

— Il s'agit, m'explique-t-il, d'une affaire
industrielle. La question des bénéfices
compte par-dessus tout. Il faut d'abord
de bons travailleurs pour que l'entreprise
rapporte. On choisira donc les meilleurs

Le vaguemestre.



détenus. Entendez par là ceux
qui, étant les plus habiles, rap-
porteront le plus. De là, le
mélange.

Les gardiens eux-mêmes s'en
rendent bien compte. Ils doivent
observer avec nous une discrétion
toute naturelle.

Mais, en dehors de la maison,
chez eux, dans le pays, les
plus intelligents d'entre eux
ne manquent pas de déplorer
le système.

Il est, parmi les surveil-
lants, beaucoup de braves
gens. Par exemple, celui-ci
que nous appelons « Trotinette ».

Il doit ce surnom à l'habitude qu'il
a contractée de se tenir sur un
pied, comme les enfants qui se
servent du jouet de ce nom.
C'est un bon garçon au teint animé
et qui n'est pas coquet de sa
personne. Sous son képi cassé et sa
tenue un peu négligée, il n'est pas
un observateur implacable du
règlement. Il n'est pas sans pitié
pour nous autres.

Autant qu'il le peut, il s'abstient de
punir. Mais pourquoi faut-il que les hommes
soient aussi stupides et aussi lâches ? Beau-
coup de détenus profitent de sa bonté pour
le berner, lui désobéir, se moquer de lui.
S'il était méchant, injuste, dur, il obtien-
drait le respect et la discipline. On com-
prend que des surveillants soient devenus
impitoyables. C'est la faute aux détenus.

Ainsi, quand passe ce brigadier basque
qui est un « dur » et qui, dans la vie ordi-
naire, n'est pas un mauvais garçon, l'ordre
règne aussitôt. Lui aussi, il avait commencé
par avoir pitié. Il n'a pas pu continuer à
être bon. On le croyait faible.

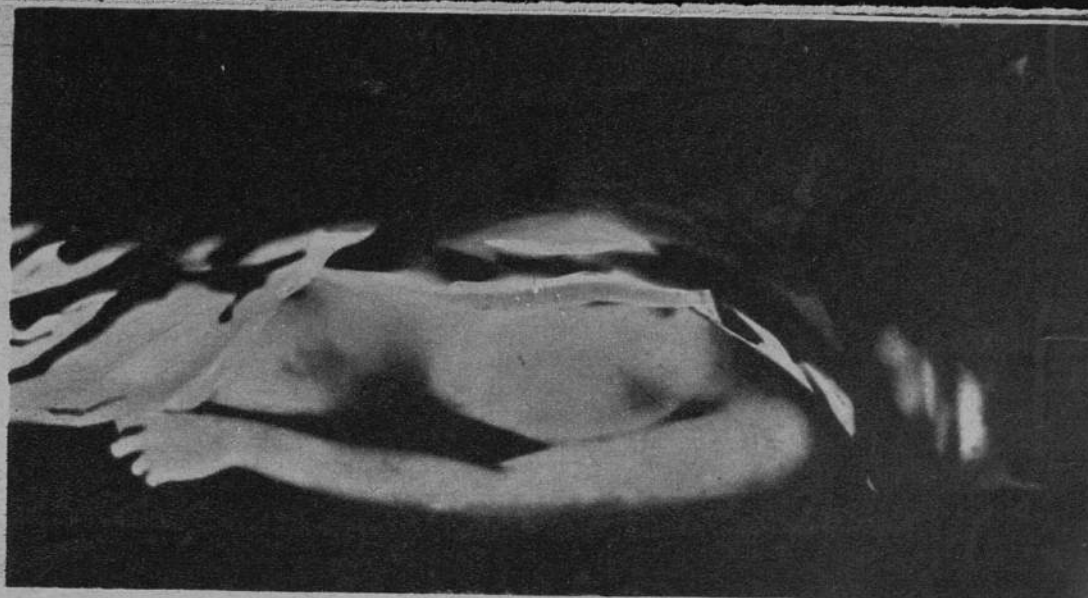
Un autre gardien, Trompe-la-Mort, doit
son surnom à son aspect maladif. Il est
chétif et à la limite d'un égrognement. Il n'en
fallait pas plus pour qu'il fût moqué par les
détenus. Il n'a pu rétablir son autorité que
par des punitions et une observation stricte
du règlement.

Comment voulez-vous que les êtres du
« Panier aux rats » qui se molestent, se
détestent, se nuisent et se battent entre
eux, pauvres misérables, soient capables de
quelque reconnaissance envers des sur-
veillants humains ? Les bons, les plus rares,
pâtissent pour les mauvais, qui sont le
nombre.

On ne saurait se figurer les monstres
rencontrés à Fontevault.

Le plus étonnant, le plus repoussant est
peut-être cet individu qu'on appelle ici le
« Parisien », encore qu'il ait vécu sous bien
d'autres latitudes que celle de la Seine.

Il est employé à la filature et sa fonction
est moins industrielle qu'administrative. Il
est officieusement mouchard. Il a une face
affectueusement brutale et cynique, en même
temps qu'onctueuse et basse. C'est un



alcoolique aux yeux sanguinolants. Ce pré-
tendu « Parisien » est un ancien matelot
qui a fait plusieurs fois le tour du monde.

Il n'y a d'ailleurs rien vu. Tout ce qu'il
se rappelle de ses périples, c'est ce qu'on
buvait dans les régions lointaines où il est
passé.

Ainsi l'Algérie, pour lui, c'est le pays de
l'anisette. Il se rappelle les Antilles à cause
du rhum blanc. La Syrie n'a rien de par-
ticulier en dehors de l'arak. Le Tonkin est
remarquable par son eau-de-vie de riz, etc.

Il a été condamné à mort et gracié, pré-
cisément à cause de son alcoolisme qui lui
a permis de passer pour un responsable
mitigé. Sa peine a été commuée en travaux
forcés à perpétuité, et, ensuite, elle a encore
été réduite à vingt ans. Il sortira de Fon-
tevault un jour ou l'autre.

Mais cette peine, savez-vous pourquoi il
l'a méritée ?

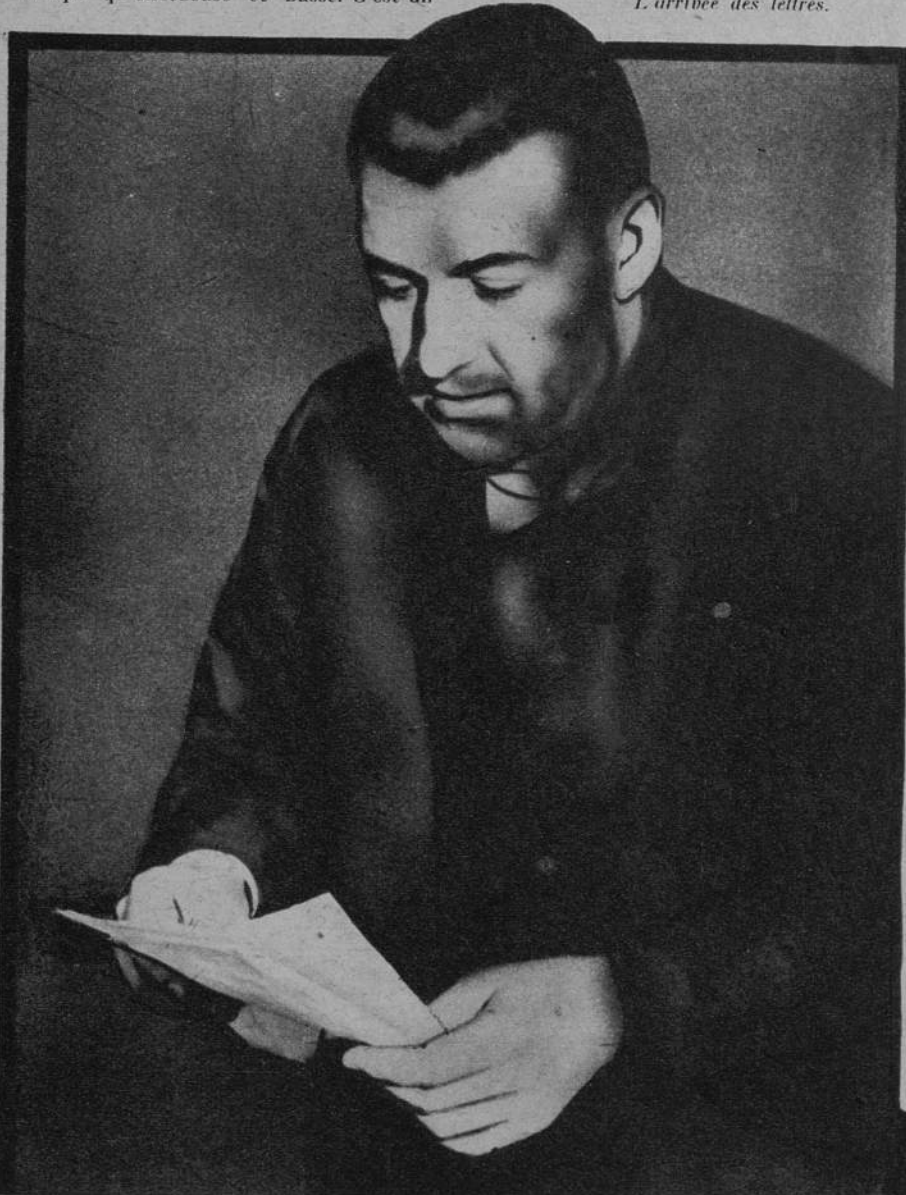
Il a assassiné sa femme. Ce ne serait
encore rien — si l'on peut dire — sans les
circonstances qui ont accompagné le meurtre.
D'abord, il a tué la malheureuse sans
motif. Une idée comme ça qui lui est passée
par la tête... Il l'a donc égorgée, simple-
ment.

Quand ce fut fini, il a gardé son couteau
en main. Et puis il a ouvert le cadavre, de
haut en bas, comme fait le boucher pour
préparer sa viande. Il a expliqué fort posé-
ment aux gendarmes qui l'ont interrogé
que, s'il avait « fait ça », c'était purement
par curiosité.

— J'ai voulu voir, leur a-t-il dit textuelle-
ment « comment elle était faite dedans » !

On croit rêver, rêver un cauchemar, en
entendant une telle explication. Il est
même probable qu'il n'a tué sa femme que
pour cette seule raison. L'ouvrir « pour
voir dedans ».

L'arrivée des lettres.



*Le « Parisien » a égorgé
sa femme.*

Quand des person-
nages sont admis à
visiter la prison de
Fontevault, on ne
manque jamais de leur
présenter cet individu
comme le plus remar-
quable échantillon de la
féroce humaine. Eh bien !
le misérable se prête de bonne
grâce à cette sorte d'exhibi-
tion. Bien plus, il éprouve une
sorte de fierté de son état.

Il faut le voir sourire de son affreuse
bouche édentée, rigoler en clignant de ses
yeux sanglants et raconter complaisam-
ment, comme il sait qu'il faut le faire pour
étonner les touristes :

— J'ai voulu « voir ce qu'il y avait
dedans ».

Heureusement, il est d'autres person-
nages aussi pittoresques, mais moins épou-
vantables.

Tel est le père la Bonbonne.

C'est un petit vieux, au regard pétillant
d'intelligence. Il doit son aimable surnom
à son embonpoint, simplement confortable,
mais plus visible du fait de l'exiguïté de sa
taille. Il professe un mépris complet à
l'endroit de l'espèce humaine. Il est con-
damné à vingt ans de travaux forcés.

Son crime est la fabrication de faux
billets de banque. Mais les circonstances
qui ont accompagné son crime sont éton-
nantes.

D'abord, il faut dire que le père la Bon-
bonne, dont nul détenu ne sait le véritable
nom — il en est ainsi qui demeurent un
secret — était un artiste graveur connu et
réputé, presque célèbre, paraît-il, et fort
honorablement décoré.

Il avait découvert un procédé de fabri-
cation de billets tellement parfait qu'au-
lieu de se livrer à cette entreprise il avait
été le vendre lui-même à la Banque de
France. Son procédé lui avait été acheté
moyennant une rente qui lui avait été
assurée.

Mais il advint, paraît-il, que, malgré les
promesses faites, le paiement de la rente
fut interrompu au bout de quelques années.
Alors, le graveur, mécontent de ce man-
quement à la parole donnée, se mit à fa-
briquer des billets avec son procédé. On
ne put s'apercevoir de rien, tant son sys-
tème était parfait.

Ce qui attira l'attention sur lui, c'est
qu'il ne réclama pas sa pension. Il paraît
même que le défaut de paiement de la
rente promise est un truc classique. Si le
bénéficiaire ne se plaint pas, c'est qu'il se
sert de son invention. Auquel cas, on sur-
veille les rentrées de billets.

Ainsi fut-il pincé. Le paiement de la
rente était évité et la fabrication du contre-
facteur aussi. C'était tout bénéfice pour
l'État qui est parfois plus malin qu'on ne
croit (1).

Mais les détenus aussi sont adroits. Ainsi
le sous-préfet est beaucoup plus astucieux
qu'il n'en a l'air.

De son passage dans sa sous-préfecture, il
a gardé un goût étonnant pour la politique.
Il n'a plus l'occasion ni même le droit d'en
faire. C'est ce qui le désole le plus, il l'avoue,
dans sa présente privation de la liberté. Il
mourrait de consommation s'il n'était pas
au courant des choses du Gouvernement.

Comment faire ? Il est interdit de lire
les journaux et, surtout, les quotidiens.
Dans les lettres adressées aux détenus, il
est interdit de leur parler d'autre chose
que de leurs intérêts immédiats et par-
ticuliers. Ceci est même explicitement im-
primé en marge du papier à lettres des
détenus dans leur correspondance à leur
famille.

Eh bien ! le sous-préfet a trouvé un
(Suite page 15.) X...

(1) On a peine à croire exacte une telle accu-
sation. N'est-il pas profondément immoral que,
sous prétexte de contrôle, on puisse pousser un
homme à risquer le bagne ?

Quand les



L'art d'habiller sa femme à bon compte.

Je ne sais si l'Académie française accordera un jour droit de cité dans son célèbre dictionnaire à ce terme nouveau dont la langue de la pègre vient de s'enrichir : *entruander*. « Entruander », en argot moderne, signifie tromper, léser, voler. Il est synonyme du terme plus familier « rouler ». Mais combien est-il plus expressif parce qu'il évoque les beaux temps de la langue verte et les exploits pas bien reluisants de Villon et de ses « compains » de la Grande Truanderie !

Au reste, qu'importe si les graves messieurs qui siègent sous la Coupole adoptent ou n'adoptent point ce néologisme d'origine médiévale, puisque les mauvais garçons montrent en ce moment une bienveillance toute particulière à ce mot qui cadre si bien avec leur langage imagé ?

Roger l'Imaginaire, une vieille et sûre relation qui contrôle sur le bitume montmartrois le travail de deux femmes opérant « en tandem », a bien voulu consacrer un peu de son temps précieux à m'expliquer par des exemples pris récemment autour de lui la signification pratique de ce terme : « *entruander* ».

Tu sais, me dit-il avec ce ton nonchalant et désinvolte à la fois qui n'appartient qu'à lui et à ses pairs, le milieu est si encombré et si pourri qu'on arrive à s'entruander les uns les autres pour se débarrasser.

Qui contrôle sur le bitume montmartrois le travail de deux femmes opérant en tandem.

En bas, à gauche : Les bas de 44 fin, le linge de premier choix, il n'y a pas à dire, ça le flatte.

Le fait est qu'il n'y a qu'à se promener le soir, de Barbès à Clichy, dans le faubourg Montmartre, autour des portes Saint-Denis et Saint-Martin, où, chaque jour, s'ouvre un nouveau marchand de coquillages — comme à Marseille — pour se rendre compte, à la vue des gentlemen innombrables pérorant dans les bars, que les bas-fonds de Paris ne subissent, pour le moment, aucune crise de... recrutement, bien au contraire.

La principale raison en est que la « fermeture » des pays de l'Amérique du Sud aux souteneurs et la guerre civile en Espagne qui avait recueilli un grand nombre d'expulsés d'Argentine et du Venezuela ont fait revenir à Paris un contingent important de barbeaux que la fatalité avait dispersés aux quatre coins du monde.

Alors commença la lutte pour la vie, impitoyable et perfide comme toujours. Tant pis pour les vieux principes codifiés par les anciens du milieu et transmis aux jeunes générations ! Tant pis pour la loi des hommes réguliers !... Tant pis pour l'honneur d'homme et la mentalité correcte !

On s'entruanda sans se demander si la personne lésée appartenait ou n'appartenait pas au clan. Et l'imagination des truands entruandant d'autres truands fut mise à rude épreuve. Il fallait inventer un coup nouveau, une combine inédite, un procédé d'escroquerie inconnu, une truanderie originale...

Mais laissons la parole à ce sympathique inventeur en débrouillardise qu'est mon « ami » Roger l'Imaginaire :

Comme moi, tu dois savoir ce que ça coûte d'habiller une femme à chaque changement de saison, m'exposait-il aimablement. Les yeux de la tête ! Tout ce que tu voudras, mais une gonzesse bien lingeée, même pas très belle, dérouille beaucoup plus qu'une autre plus jolie et mal fringuée. C'est fatal : le client en veut pour son argent ! Les bas de 44 fin, les collets de renard argenté, le linge de premier choix, y a pas à dire, ça le flatte ! Calcule à combien ça revient... ! Une petite fortune, officiel ! Alors, j'ai trouvé une combine... V'là comment je procède...

N'allez pas croire à un cambriolage de magasin d'habillement ou de fourreur, à une carambouille astucieuse, pas plus qu'à des achats au carreau du Temple !

Non, c'est encore plus simple. Roger entruande un collègue...

Il avise un type le long du comptoir d'un bar familial. De préférence, une « tête nouvelle », un nouveau débarqué dans le coin, un « gars tout neuf », comme il dit en son langage coloré — qui, sous des allures d'affranchi, cache une naïveté touchante et des « possibilités » financières dont on ignore au juste la provenance.

Excuse-moi, fait Roger, le truand, en levant un doigt au bord de son chapeau, j'ai entendu dire par des amis que tu cherchais une femme...

Flatté d'être traité d'égal à égal et désireux d'accroître le cercle de ses relations dans le coin, l'autre commande la tournée de l'amitié :

— C'est moi qui l'offre !

Ils trinquent chaleureusement et la conversation s'engage :

— En effet, je cherche une femme qui ait une bonne mentalité...

Et, fier de son coup, il s'éloigne au bras de sa jeunesse.

Truands s'entruandent



er le soir, de
partir, autour
i, où, chaque
coquillages —
pte, à la vue
ans les bars,
ent, pour le
nt, bien au

meture » des
eneurs et la
illi un grand
enezuela ont
tant de bar-
quatre coins

impitoyable
ur les vieux
ieu et trans-
ur la loi des
eur d'homme

la personne
au clan. Et
autres truands
ter un coup
édé d'escro-

... inventeur
Roger l'Ima-

de ca coûte
ent de sai-
x de la tête!
sse bien lin-
aucoup plus
est fatal : le
de 44 fin, les
er choix, y a
a revient... !
trouvée une

de magasin
carambouille
carreau du

un bar fami-
un nouveau
af », comme
des allures
et des « pos-
u juste la

n levant un
du dire par
sireux d'ac-
coin, l'autre

onversation
t une bonne

sa jeunesse

— J'en ai une, très jalouse, qui ne veut pas que je la double... A part ça, toutes les qualités ; sérieuse, bonne gagnese, pas bourrueuse, pas bêcheuse !...

— Combien tu en veux ?
— Écoute, je ne tiens pas à l'arnaquer. Au lieu de te faire payer la gonzesse à tempérament comme font la plupart des harengs, je vais te faire un « blot » net. Il me faut cinq cents francs, pas un rond de moins ! Si tu as l'argent et si la gonzesse te plaît — et elle te plaira sûrement — elle est à toi. Avec un « outil » pareil en mains, tu es assuré de croquer tous les jours, même en ce moment... Et, tu sais, si je la quitte, c'est à cause qu'elle veut pas que je prenne un petit double de dix-huit carats... Jalouse, quoi !

La femme en question s'amène à l'apéritif et on bavarde autour des verres multicolores.

— Ça va !

— Banco ! Mais je tiens à te prévenir que, question linge, elle en a pas bézef sur les reins... Je me préparais à la « resaper » à neuf, mais, comme je te la cède, ça sera à toi de t'en occuper... pas vrai !

Le regard du futur acquéreur déshabille littéralement la jeune femme afin d'apprécier ses lignes, la fermeté de ses seins, le contour de ses hanches, le galbe de ses jambes...

Le maquignon est satisfait de cet examen rapide :
— Ça va !

Cependant que, mentalement, il calcule qu'une fois cette fille habillée correctement elle ramènera des comptées royales.

— Voilà tes vingt-cinq louis !

Le marché est scellé par une nouvelle tournée d'apéritifs et la fille s'en va avec son nouveau seigneur et maître.

Les jours s'écoulent...
Roger l'Imaginaire a déjà dépensé depuis longtemps l'argent encaissé. L'acquéreur a nippé la jeune femme comme une princesse... Il s'attend à des comptées formidables.

« Ma nouvelle femme n'est-elle pas la plus chouette et la plus élégante du coin ? » pense-t-il non sans orgueil.

Hélas ! En fait du « gros paquet » escompté, l'homme encaisse un superbe lapin.

Son travail terminé, sa « femme » n'est pas revenue au petit bar où il lui avait assigné rendez-vous.

Aurait-elle été emballée ? Aurait-elle fait une « police » en retard ? Avec les « mœurs », il faut s'attendre à tout... A moins qu'elle n'ait fait un « coucher » avec un client plein aux as ?...

Toutefois, passablement inquiet, après plusieurs heures de vaine attente, le souteneur rentre à son hôtel.

— Demain, il y aura du nouveau ! songe-t-il en s'endormant.

Le nouveau est plutôt inattendu...

La première personne qu'il rencontre en allant à midi à son bar pour porter ses paris au P. M. U., c'est « sa » femme au bras du barbeau qui la lui a vendue... Il bondit sur le couple :

— De quoi ! Qu'est-ce que c'est que ces manières ? rugit-il en s'adressant à l'homme. Tu me vends une femme et tu me la reprends ?... T'appelles ça régulier ?... Faudrait pas me prendre pour un « fondu », tu sais ! Si tu crois que je vais me laisser entrainer sans aller au pétard, tu te gourres, mon pote !

Roger ne se laisse pas intimider pour si peu et, tapant jovialement sur l'épaule de sa victime :

— Ne te lamente pas comme ça, p'tite tête ! ap-

prends plutôt à garder une femme... Y a pas trois jours que Madame est avec toi qu'elle se fait la paire et vient me retrouver... Je ne peux quand même pas la « jeter », j'ai du cœur, moi !...

— Et mes cinq livres ?...

— Bah ! Je n'y pensais plus... Tu les veux ? Tiens, voilà une livre d'acompte !... Je te réglerai le reste plus tard !...

Il tend un billet de cent francs à l'autre qui l'empoche d'un geste de colère en commençant à comprendre qu'il a été entruandé.

— Et les fringues que je lui ai payées ?... lance-t-il encore.

— Ça, les fringues, ça va avec la femme. Je ne te l'ai pas livrée nue, n'est-ce pas ! Libre à toi d'avoir fait le généreux avec Madame ! Mais, pour moi, c'est pas mon rayon !...

Et, fier de son coup, Roger l'Imaginaire s'éloigne au bras de sa femme en jetant au type consterné :

— Encore une fois, merci pour le collet de renard !

II

En sortant du ballon.

DANS le silence nocturne de la prison, des coups discrets frappés contre le mur de la cellule servent aux détenus à correspondre entre eux :

— De quel coin es-tu ?
— La Bastille... Et toi ?
— Barbès.
— Quand sors-tu ?
— Le 10 décembre. Et toi ?
— Le 20...
— Que feras-tu ?
— J'ai une combine. Tu viendras demander Dédé au bar des Sports, rue... Y aura à faire pour toi.

— Merci. Bonsoir.

— A demain.

Les semaines défilent et arrive bientôt le jour tant attendu de la « décarade ». La libération ! La liberté ! Les collègues avec lesquels on pourra parler autrement que par « téléphone », les femmes, les bars où l'on brasse les affaires et les combines « qui ne voient pas le jour », les cinémas, la belle vie, quoi !

Son pécule empoché, on se dirige vers la porte, la « chouette », disent les taulards en leur langage tout en nuances qui possède une autre expression pour désigner la porte au moment où elle se referme sur le nouveau détenu : la *lourde*.

On sort vers sept heures du matin, dans une rue encore déserte. On est « dehors ». On s'empiffre d'air pur et, à pas rapides,

Le regard du futur acquéreur déshabille la jeune femme.

on se dirige vers le premier bureau de tabac pour acheter des cigarettes et boire un jus.

On a de bonnes résolutions ; on ne veut plus retomber.

Mais la vie est semée d'écueils. Une pensée surgit soudain. On se rappelle les conversations nocturnes en langage secret, alors qu'on était dans le « ballon »...

— Allons voir Dédé qui doit m'attendre au bar des Sports !

On retrouve son voisin de cellule qui a été libéré quelque temps avant vous. Tout de suite, il propose :

— Bon sang ! Tu tombes à pic, juste, j'étais en train de monter une affaire régulière pour se défendre sur les marchés...

— Je pourrais travailler avec toi ?... s'accroche le nouveau libéré comme à une perche.

— Bédame ! Pourquoi pas ? Tu as bien quelques sous qui te restent de ton pécule ?

— Oui. Encore trois, quatre livres...

— Parfait, j'ai justement besoin de trois livres et demie pour payer ma patente et le papier timbré...

Ces deux expressions en « ont mis plein la vue » au gogo en herbe. Il apprécie :

— Mais, dis donc, tu ne te refuses rien, si, à présent, tu travailles honnêtement...

J'ai compris, tu sais. Le ballon, très peu pour ma pomme ! On m'a proposé une affaire correcte, j'ai accepté et, pour te rendre service, je veux bien te prendre comme associé...

— T'es chouette avec les potes !

— Dame, quand on a souffert ensemble !

— En quoi consistera mon boulot ?...

— Te casse pas encore la tête, va ! Avance-moi trois cent cinquante francs que j'aille chercher mes paperasses au tribunal de Commerce et je t'expliquerai ça plus tard.

L'homme ne tique pas. Il sort le portefeuille qu'on lui a rendu au greffe de la maison d'arrêt et tend les billets à son « associé » :

— Tiens ! V'là pour tes paperasses !

— Merci, vieux ! Viens m'attendre ici demain à la même heure ! Excuse-moi, je suis forcé de me tirer ! A demain !

Inutile d'ajouter que le lendemain le trop naïf mauvais garçon attendra en vain durant des heures son trop complaisant « associé » :

Un peu tard, il réalisera :

— Oui, la vache, il m'a entruandé comme un collégien !

Et il n'aura plus qu'à méditer cette vérité qu'il a déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entendre au cours de son existence mouvementée :

— Tu mets des brochets dans un aquarium... Peut-être se battront-ils ? Mais ils ne s'entre-dévoront pas... Ajoutes-y d'autres poissons voraces, mais moins gros... Tu verras s'ils ne sont pas croqués en moins de deux par les brochets !

III

Fraude entre trafiquants de stupéfiants.

C'EST peut-être dans le milieu un peu particulier des trafiquants de drogue que les principes du clan sont le moins respectés.

Les raisons en sont bien simples, bien « humaines », pourrait-on dire. La guerre que la police livre au trafic des stupéfiants depuis quelques mois a abouti à l'arrestation d'un certain nombre de grossistes et à la fermeture d'officines de fabrication tenues par des fraudeurs.

Conséquence ?

Le prix de la « came » a doublé en moins d'un an.

Roger l'Imaginaire qui ne pratique pas le *bis'ness* de la reniflette, mais qui cultive assez fréquemment l'humour à froid m'a dit l'autre nuit :

— C'est l'élévation des prix de la *came* qui a favorisé les combines d'entruandement entre marchands et détaillants. Mais c'est un bien...

— Et pourquoi ?... demandai-je non sans étonnement.

Parce que, très heureusement pour les clients qui s'en fourrent dans le nez, les effets désastreux de la coco sont atténués par la falsification à laquelle se livrent les intermédiaires. Le consommateur, bonne poire, s' imagine priser de la drogue pure, alors que, neuf fois sur dix, la *came* est mélangée à des produits inoffensifs ; de l'acide borique, du sucre en poudre, de l'amidon ou du bicarbonate de soude.

Il va de soi que la *came* la plus pure est réservée pour les meilleurs clients. Elle est d'autant plus maquillée qu'elle a passé entre les mains d'un plus grand nombre d'intermédiaires, s'entruandant les uns les autres... En sixième main, on ne vous refille plus guère que du bicarbonate de soude...

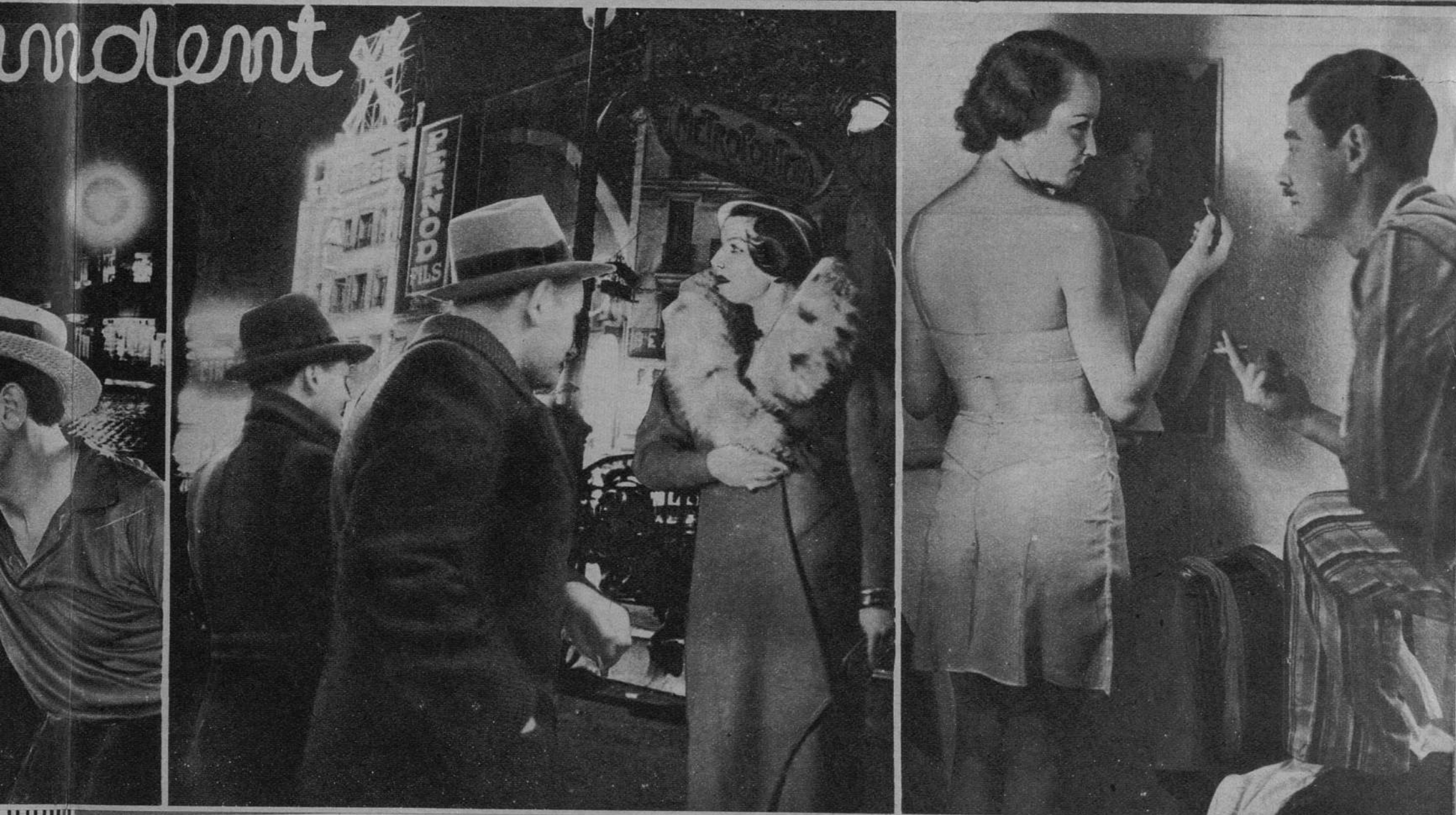
— Tu crois vraiment que les clients ne s'aperçoivent pas qu'ils sont roulés ?

— Ma foi ! je suis bien tranquille que les gonzesses qui s'envoient de la *came* dans le *tarin* n'ignorent pas qu'elle est coupée. Mais elles s'en balancent. Une pincée de *neige* qu'elles savent maquillée pour les neuf dixièmes est susceptible de leur procurer la même sensation que de la marchandise absolument pure. Le principal, pour elle, est de voir briller la poudre, d'y puiser avec leur lime à ongles et de renifler un bon coup.

— Mais, si, au lieu de les voler, on leur vendait de la vraie coco ?...

Roger l'Imaginaire repoussa son feutre clair un peu en arrière de la tête et se gratta la tempe comme pour ressusciter des souvenirs.

A moins qu'elle n'ait fait un « coucher ».





Puis, après quelques minutes de réflexion, il finit par répondre à ma question : — Ça pourrait présenter plus d'inconvénients que si on leur filait de la came pas authentique.

« Tiens, il y avait une entraîneuse d'une boîte de la rue Pigalle qui se farcissait le nez avec de l'amidon. Depuis des mois, elle se fournissait au même type. Un jour, le type se fait faire et elle va se ravitailler chez un marchand consciencieux qui lui procure au même prix de la came de première bourre. Alors, comme elle n'y était pas habituée, elle a été nettoyée en moins de deux... »

— Sans blague ?...
— Officiel ! Elle est morte en quelques semaines dans une crise d'hallucination... Par contre, il y a les vrais amateurs, les purs qui ne se laissent pas entrainer et qui n'achètent jamais sans goûter sur le bout du doigt, en claquant la langue comme si tu dégustais un vieux pinard et qui vous disent : « Ça, c'est du merck », comme toi, tu dirais : « Ça, c'est du bourgogne ou du sauterne ».

— Oui, mais ceux-là sont les clients qui ont affaire aux intermédiaires...

— D'accord, mais les grossistes y goûtent aussi parfois, car l'exemple de la falsification vient de haut et ils sont encore plus méfiants que les petits. Du reste, ils n'ont pas tort parce qu'il arrive fréquemment qu'ils soient entrainés par leurs ravitailleurs de l'étranger. Et, tu comprends, comme leurs affaires ne roulent pas seulement sur quelques billets de cent francs, ils ouvrent l'œil, hein !

IV

Autres expédients.

Voici encore deux « coups » qui sont exploités avec un certain succès par les truands du milieu.

C'est en m'emmenant l'autre soir dans un tripot clandestin proche de la rue de la Charbonnière, de sanglante mémoire, que mon fidèle mentor, Roger l'Imaginaire, m'affranchit de ces deux expédients qui laissent de jolis bénéfices à ceux qui en vivent comme d'une profession d'appoint.

En bas d'un hôtel interlope, un bistrot minuscule où quelques « radeuses » en cheveux sirotent des alcools variés en compagnie de sidis peu reluisants.

Au premier étage, donnant sur une cour fétide et étroite, une pièce sans luxe où l'on joue au poker.

Roger y aperçoit un homme, m'entraîne vers lui et me présente simplement comme à l'ordinaire :

— Un ami !... Bébert le Breton...

— Salut... Bonjour !

Un quart d'heure plus tard, ce monsieur me prend par le bras et m'amène dans un angle un peu retiré de la pièce.

— Voulez-vous faire une affaire, me propose-t-il.

« Voilà. J'ai des billets de banque étrangers plein la poche et je n'ose pas les changer tout de suite, parce qu'ils proviennent d'un partage. Je vous les cède à la moitié de leur valeur... Ça vous va ?... »

Comme j'ai l'air un peu sceptique quant à la valeur de ses billets, Bébert le Breton ajoute pour me mettre en confiance :

— Vous n'avez qu'à demander à Roger l'Imaginaire ?... Il vous dira si c'est du bidon ou du vrai !

Et il fait signe à Roger de venir près de nous. Celui-ci s'approche :

— Qu'est-ce qu'il y a ? demande-t-il.

L'autre répète sa petite histoire. Alors Roger part d'un gros éclat de rire et se tape les cuisses avec ses poings, signe manifeste d'une bruyante hilarité.

— Y a rien à faire avec mon collègue, expliqua-t-il, j'aurais parié que tu allais lui proposer l'affaire comme aux autres...

— Et alors ?...

— Alors, lui, si je l'ai amené ici, c'est pas pour qu'il se fasse entrainer, c'est pour qu'il s'affranchisse... Tu m'as compris, c'est un pote de régiment ! Ne pas confondre avec les barbillons que je vous ramène de temps en temps pour les plumer ! Explique-lui le coup des billets étrangers, ça vaudra mieux !

Bébert le Breton ne se fit pas prier pour me mettre au courant de cette combine qui consiste à vendre aux gogos rabattus

Au bas d'un hôtel interlope, un bistrot minuscule.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Il tend un billet de cent francs à l'autre.

dans le tripot des billets de banque en monnaie dépréciée dont la poignée entière ne vaut pas plus de dix sous.

Le truand beau être connu, archiconnu comme le bonneteau : il permet cependant d'entrainer quelque naïf s'imaginant réaliser une bonne opération.

Autre expédient du même acabit : le coup du tabac de contrebande...

En dépit des efforts de la douane, la contrebande du tabac continue à se faire sur une grande échelle, par la frontière belge et le Luxembourg, à rapporter gros à ceux qui s'y consacrent en grand.

Mais d'astucieux truands ont tourné toutes les difficultés inhérentes au trafic clandestin du tabac.

Ils écoulent en gros à des marchands de tabac sans scrupules, à des garçons de café, à des bistrots à la page des cartouches de paquets de cigarettes ou de tabac dont, seule, la première rangée est formée de vrais paquets. Car, en dessous, les autres paquets sont remplis de sciure de bois. Les acheteurs ne soupçonnent même pas la supercherie. Le papier enveloppant la marchandise est exactement le même que celui de la régie. Comment pourraient-ils se douter que d'ingénieux malfaiteurs ont fait imprimer des étuis analogues à ceux des manufactures et ont pris la précaution de dissimuler ces attrape-truands sous des « toutes cousues » ou du « perlot » soi-disant passé en fraude ?

Quand les « caves » ont payé et qu'ils s'aperçoivent qu'ils ont été « enflés » par plus coquins qu'eux, ils n'ont plus qu'à faire comme le renard de la fable : jurer, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus !

V

Profiteurs de l'actualité.

TERMINONS cette enquête sur ceux que l'on pourrait appeler les truands à la deuxième puissance, parce qu'au lieu de se défendre sur les « bourgeois », ils s'en prennent à ceux de leur milieu, en racontant la tentative d'escroquerie montée à Marseille par des « profiteurs de l'actualité ».

On se rappelle le coup exécuté le 22 septembre 1938 à proximité de la station de Saint-Barthélemy.

Le train 4818 était attaqué et soulagé de 180 kilos d'or brut provenant du Congo belge et destinés à une grosse firme de Bruxelles. Après avoir couvert leur retraite par des salves de mitraille, les gangsters s'étaient dispersés dans la nuit en emportant leur précieux butin.

Pendant que les hommes de l'actif M. Guibal, commissaire divisionnaire, prenaient une éclatante revanche sur le gang marseillais en arrêtant les auteurs du hardi coup de main et en retrouvant peu à peu les lingots d'or dérobés, la relation par les journaux du vol des lingots — pas encore tous retrouvés à ce moment-là — inspirait à une équipe de truands un moyen de se procurer de l'argent.

Ils décidèrent donc de confectionner des lingots de cuivre de dimension et de poids se rapprochant des fameux blocs d'or massif et d'en proposer la vente, comme métal précieux, à des individus disposant d'importantes sommes d'argent.

Ils commençaient à « baratinier », à entreprendre des étrangers en leur faisant miroiter des bénéfices extraordinaires, lorsque le patron du bar où s'effectuaient les tractations courut à la police.

— Venez vite, expliqua-t-il, il y a dans mon établissement des nervis, ayant en poche de nombreuses coupures de journaux relatant l'attaque du train, qui sont en train d'essayer d'écouler des lingots d'or à des étrangers !

La précieuse indication est aussitôt exploitée et commissaire et inspecteurs sautent en voiture et les voilà dans le bar.

— Haut les mains !

Tout le monde obéit.

On pousse dans un angle du bistrot les deux individus désignés d'un coup d'œil par le patron. On leur met les menottes, on raffe les lingots d'or, et on emmène acheteurs et vendeurs au siège de la brigade mobile, avenue des Chartreux.

C'est l'interrogatoire :

— Allez, mettez-vous à table, c'est de l'or volé dans le train 4818, n'est-ce pas ?

— Non, balbutient les vendeurs.

Et, très pâles, les deux hommes avouent :

— Ce n'est pas de l'or, c'est du cuivre, disent-ils tout d'une traite comme pour se soulager plus vite. Nous avons voulu ramasser un peu d'argent avec cette affaire du train attaqué, en fabriquant des lingots de cuivre ressemblant à ceux qui avaient été volés. Et, quand vous nous avez arrêtés, nous étions en train de vendre ces faux lingots à des étrangers qui s'imaginaient réaliser une affaire... d'or ! C'est nous qui nous nous disposions à toucher le gros paquet en entrainant des « caves ».

Le commissaire Guibal se contenta de « laver la tête » aux débrouillards.

— Vous savez bien, dit-il aux vendeurs comme aux acheteurs, qu'il est interdit d'acheter et de vendre de l'or en ce moment ! Vous avez de la chance que l'un d'entre vous ait un casier judiciaire vierge ! sans cela, je vous aurais laissés méditer en prison sur les dangers de se livrer au commerce de l'or... Et puis, quand nous avons surgi dans le bar, il n'y avait pas de commencement d'exécution... Je ne peux que vous envoyer vous faire pendre ailleurs !...

Mais, avant de clore cette enquête, j'ai tenu à demander à Roger l'Imaginaire si ces mœurs n'étaient pas à l'origine d'un tas de drames inexplicables.

— Sans doute, reconnut-il volontiers, de tels procédés ne sont pas réguliers, et, fatalement, ils ont leurs inconvénients... Tiens, il n'y a pas si longtemps, un type m'a tiré dessus une nuit dans le passage de la Défense. Il m'a loupé ! Moi, par contre...

— Tu as riposté ?...

— Si peu ! Je lui ai « cloqué » deux balles dans le buffet... Est-ce de ma faute à moi si je l'ai entrainé comme un mou-jingue ?... Dans notre métier, il ne faut pas avoir peur d'avaler son bulletin de naissance pour un oui, pour un non... Accidents de travail, pas vrai !

JEAN HAZAL.



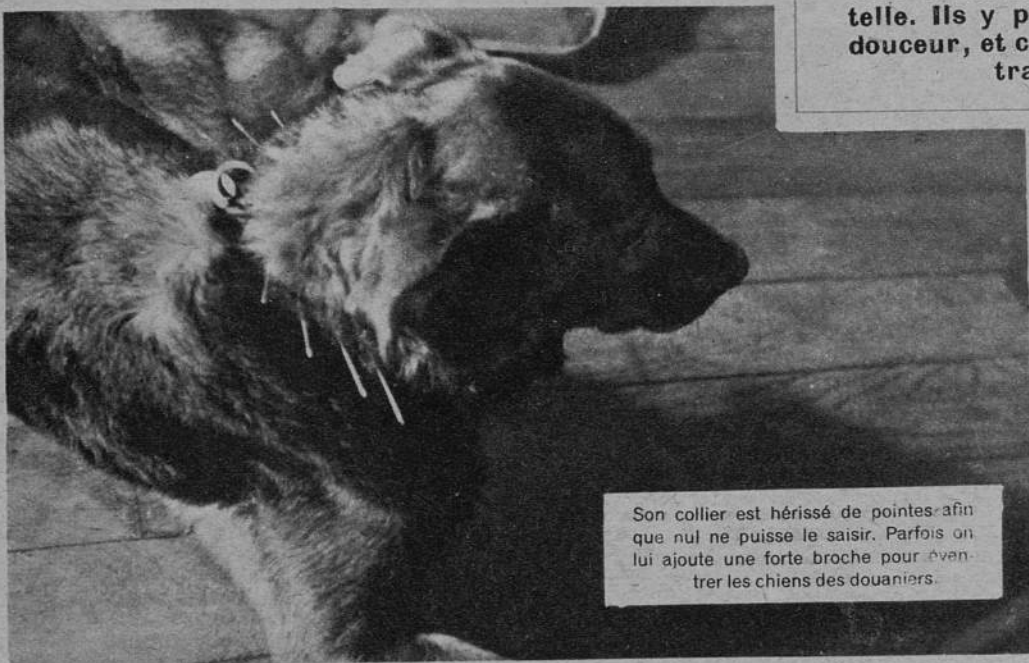
FRAUDEURS À QUATRE PATTES

Tout jeune, le chien contrebandier est dressé à recevoir des coups, à surmonter la fatigue et les blessures et à fuir les hommes qui portent des armes.



↑ Seul son maître peut l'approcher, le toucher. Pour lui, tout autre est un ennemi qu'il doit éviter par la ruse ou la vitesse de sa course.

L'homme est un monstre. A ses œuvres perverses, il associe les bêtes innocentes. C'est ainsi que, sur notre frontière du Nord, les contrebandiers dressent des chiens à passer en fraude tabac ou dentelle. Ils y parviennent après un long apprentissage, brutal, sans douceur, et ces malheureux animaux, toujours méfiants, sans cesse traqués, deviennent de véritables bêtes féroces.



Son collier est hérissé de pointes afin que nul ne puisse le saisir. Parfois on lui ajoute une forte broche pour évanouir les chiens des douaniers.

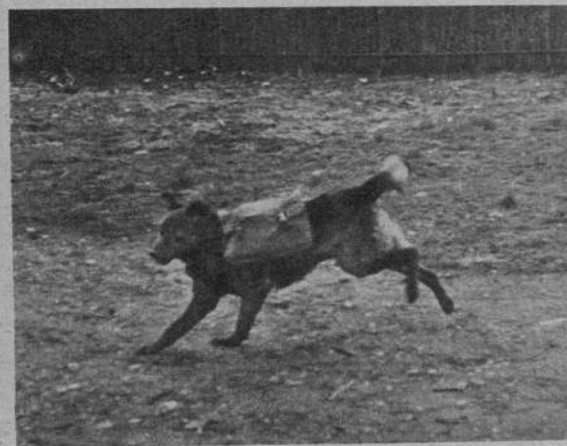
Le dressage achevé, on emmène le chien en Belgique ; on lui attache sur les reins une ceinture de cuir supportant de chaque côté une large poche remplie de marchandises destinées à franchir la frontière sans payer de droits. Un chien vigoureux peut porter ainsi une dizaine de kilos.

Le moment est venu de s'élancer. Bien entendu, ce sera à la tombée du jour, quand l'ombre commence à envahir la campagne endormie.



← Le chien s'oriente, file le long des fossés ou des sentiers connus de lui seul, évite les grandes routes, les maisons et ses pires ennemis : les hommes.

Il se blesse aux ronces, aux fils de fer barbelés ; il essuie des coups de feu ; il se bat avec les chiens des douaniers ; il passe... ou il meurt.



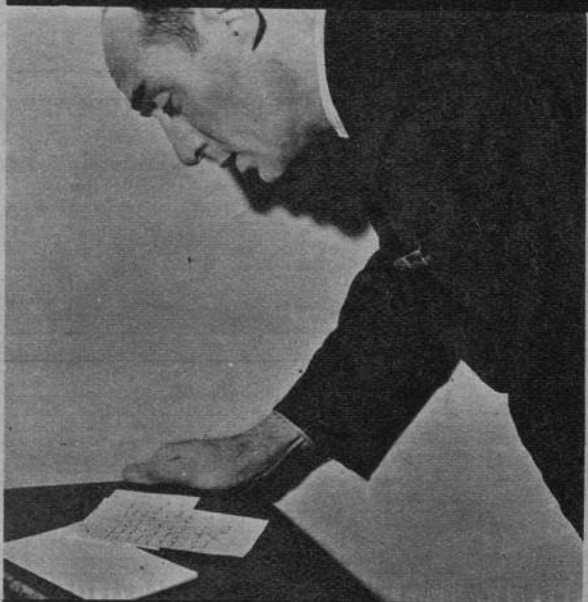
Images d'un drame POUR BIEN MOURIR, TOURNEZ À DROITE!



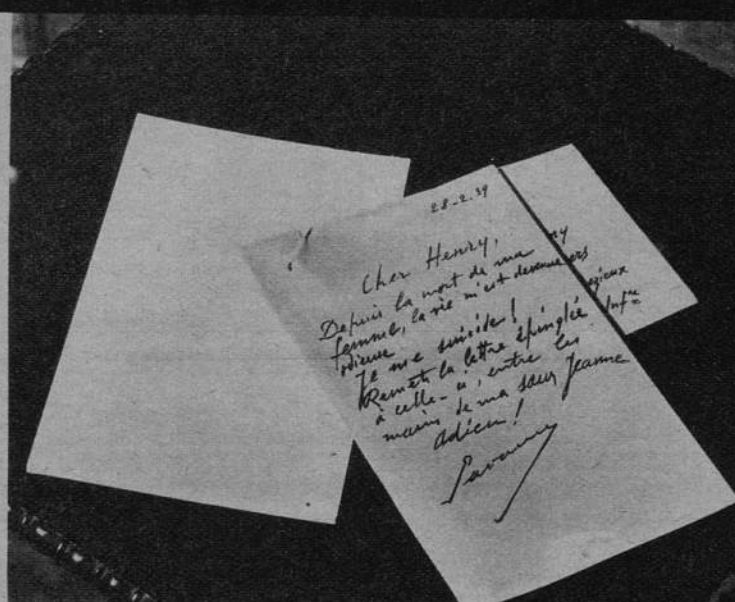
Dans sa chambre du Royal-Hôtel, l'industriel Lebon lit un journal. Une goutte de sang tombe soudain sur une page. Elle a glissé le long d'un conduit qui traverse le plafond.



Aussitôt prévenu, le directeur de l'hôtel, assisté de l'inspecteur Matras, pénètre dans la chambre située au-dessus de celle occupée par Lebon. Il y trouve son client Savoury la gorge tranchée d'un coup de rasoir.



La mort remonte à quelques heures. L'inspecteur aperçoit des papiers sur une table. Une première lettre est ainsi conçue : « Cher Henry, depuis la mort de ma femme, la vie m'est devenue odieuse. Je me suicide. Remets la lettre épinglée à celle-ci entre les mains de ma sœur Jeanne. Adieu ! — SAVOURY. » Après avoir lu la lettre, l'inspecteur examine l'enveloppe qui y est attachée et qui porte l'adresse de Jeanne Savoury. Le suicide semble évident.



Matras interroge le directeur. Celui-ci lui apprend que Savoury est arrivé au Royal deux jours plus tôt, en compagnie de son associé Henry Malfred. Ils ont loué deux chambres communicantes. Le portier a vu Malfred quitter l'hôtel trois heures plus tôt.



Matras retourne dans la chambre sanglante et réfléchit. Soudain, il prend une décision et appelle le commissariat : « Il y a eu un meurtre au Royal ! » dit-il.

(Lire solution page 15.)

On accuse, On plaide, On juge...

IL FAUT DÉFENDRE LA MORALE

Tribunal des loyers... Foule dense... Discussions après... Les propriétaires demandent des augmentations...

Les locataires réclament des diminutions. — Affaire Martin contre Dupont ! appelle la voix lasse du greffier.

Deux femmes, d'un certain âge, ou plutôt d'un âge certain, se dressent à la barre ; ce sont les deux adversaires qu'on pourrait prendre pour des sœurs tant leur aspect est semblable : même visage gris et neutre sous les mêmes cheveux gris... gris aussi le manteau drapant la même silhouette au ventre proéminent, à la poitrine débordante...

M^{me} Martin possède à Passy un ravissant petit hôtel, évoquant assez quelque « folie » offerte jadis par un galant seigneur à la dame de ses pensées. Ledit hôtel a été loué par sa propriétaire à M^{me} Dupont. Un bail a été signé, dont M^{me} Martin demande la résiliation.

— Pourquoi ? interroge le président.

— Parce que, réplique l'interpellée, pleine d'indignation, ma locataire occupe ma maison de façon indésirable ; chaque après-midi, des messieurs y rencontrent des jeunes personnes de mœurs faciles...

Et M^{me} Martin qui plaide *pro domo*, — elle est d'ailleurs fort éloquente, — explique que son hôtel loué tout meublé est rempli de fort jolies choses : bergères Louis XV, bibelots rares, livres précieux aux reliures damasquinées comme des armes, tapis anciens aux teintes vives et amorties à la fois, tableaux patinés par le temps.

— Et puis, conclut la propriétaire d'une voix émue, ma petite maison est entourée d'un joli jardin, tout embaumé au printemps par le lilas, durant l'été par des roses merveilleuses, dignes d'être comparées à celles que cultivait l'Impératrice Joséphine à la Malmaison... Eh bien ! je ne veux pas que « les femmes légères » qui fréquentent l'hôtel depuis que M^{me} Dupont l'occupe abîment mes meubles, touchent à mes fleurs...

La brave femme porte à son visage un vaste mouchoir dont elle tamponne ses petits yeux bougeurs... Va-t-elle pleurer ? Le président tente de la consoler :

— Voyons ! madame, ne vous frappez pas... Nous allons arranger cela : en somme, vous reprochez à votre locataire d'avoir transformé votre demeure en maison de rendez-vous ?

— Oui, monsieur le président.

Le magistrat se tourne vers M^{me} Dupont et sévèrement :

— Qu'avez-vous à répondre, madame ? Et l'interpellée de répliquer d'une voix impersonnelle comme son visage :

— Monsieur le président, simplement ceci : avant de me louer son hôtel, M^{me} Martin y tenait une « maison » bien connue à la préfecture.

Suffoqué, le président interroge :

— Est-ce vrai, madame Martin ?

— Oui... mais, je suis la propriétaire, j'ai le droit de faire chez moi ce que je veux et...

Brusquement, le président interrompt sa phrase et s'écrie :

— En tout cas, vous êtes mal venue à défendre la morale outragée et le Tribunal vous déboute de votre demande en résiliation de bail.

HISTOIRE DE RATS

Justice de paix du 4^e arrondissement : une restauratrice réclame à un sien voisin mille francs, prix de la pension de son chien qu'il lui laissa deux mois et que le voisin se refuse à payer.

LE JUGE DE PAIX. — Enfin, vous reconnaissez devoir quelque chose à Madame pour l'entretien de votre chien ?

LE VOISIN. — Pas un sou... Partant dans mon pays, en Afrique, pour deux mois, elle m'a demandé de lui prêter Planplan pour lui rendre service.

LE JUGE DE PAIX. — En quoi votre chien pouvait-il rendre service à cette dame ?

LE VOISIN. — En dévorant ses rats... Mon chien est un ratier de premier ordre et la « dame » du restaurant le savait, aussi me l'a-t-elle demandé pendant mon absence.

LA « DAME » DU RESTAURANT, indignée. — Oui, mais il n'a pas seulement mangé les rats, ce Planplan, il a aussi pris des morceaux de viande que j'ai eu de la peine à lui arracher pour servir les clients.

LE JUGE DE PAIX. — Très appétissante évocation pour les clients !

LE VOISIN, défendant l'honneur de son chien. — Ce n'est pas vrai : Planplan n'aime pas la viande de bœuf ou de veau :

(Suite page 15.)

UN "WATTEAU" S'EN VA !



MYSTÈRE et discrétion ! Pendant plus de vingt-quatre heures, la Direction du musée du Louvre garda le silence le plus complet sur la disparition d'un chef-d'œuvre de l'école française, *L'Indifférent*, de Watteau.

Et la Direction des Beaux-Arts et la Direction générale des musées nationaux prirent la même attitude.

Espérant sans doute — contre toute

espérance — que le coupable serait découvert avant que l'audacieux vol ne fût connu du public.

Il faut dire aussi que, ce dimanche-là,

à seize heures, lorsqu'un des gardiens des

salles françaises du XVIII^e siècle, M. Cesari,

constata la disparition de *L'Indifférent*

et alerta son chef, celui-ci pensa tout

d'abord que l'admirable toile avait été

envoyée, soit dans une exposition étrange,

soit dans les ateliers de restauration.

Mais, dans l'un ou l'autre cas, une fiche

indiquant la destination de la toile manquante

est toujours apposée à la place du tableau.

Or, à la place de *L'Indifférent*, il n'y

avait rien.

Absolument rien !

Que le mur...

Il fallut bien, dès cet instant, se con-

vaincre que l'aimable personnage peint

par Watteau avait été dérobé comme sa

consœur — on m'excusera cette liberté de

langage — *La Joconde*, de Léonard de

Vinci, en l'année 1911.

Fallait-il le dire ? Ne fallait-il point le

dire ?

Toujours est-il que la Direction du musée

décida, avec raison, de commencer elle-

même les recherches, dès la fermeture du

Louvre. Celles-ci se prolongèrent une

grande partie de la nuit sans arriver,

malheureusement, à donner la plus vague

indication sur les circonstances du vol.

Tout ce que les administrateurs purent

apprendre, c'est que la disparition de

L'Indifférent avait été constatée, nous

l'avons dit, à seize heures, mais que le vol

avait dû être commis pendant ce qu'on

nomme les « heures creuses », au moment

du déjeuner, entre midi et 14 heures, alors

que le nombre des gardiens est réduit et

qu'il y a peu de visiteurs dans les salles.

Pourtant, auparavant, le nécessaire

avait été fait. On avait même, très discrète-

ment, fouillé tous les visiteurs sortant du

Louvre dès la découverte faite par le

gardien Cesari, car les dimensions du

tableau, 26 centimètres sur 20, permet-

taient de supposer un véritable escamotage :

on avait même, dans les galeries

contigües, décroché la plupart des tableaux,

espérant que le voleur, embarrassé par

son larcin, aurait été contraint de le dissi-

muler derrière une autre toile.

En vain.

Et, le soir venu, lorsque les recherches

entreprises par la Direction s'avérèrent

vaines, il fallut bien convenir que le mieux

était d'alerter la Justice.

Le lendemain matin, M. Marchat, juge

d'instruction et M. Jeannot, substitut du

procureur de la République, arrivaient sur

les lieux et procédaient aux constatations

d'usage. Puis les magistrats prévenaient,

à leur tour, Sûreté nationale et Police

judiciaire.

La Sûreté nationale prit, d'urgence, les

mesures habituelles en alertant, télé-

graphiquement et par radio, tous les postes

frontières maritimes et terrestres, ainsi

que les gendarmeries sous le contrôle des-

quelles se trouvent les aéroports privés,

dans le cas où le ravisseur du chef-d'œuvre

aurait voulu s'enfuir à bord d'un avion

particulier.

De son côté, M. Roches, commissaire

divisionnaire, chef de la brigade spéciale

à la Police judiciaire, commençait son

enquête en s'intéressant plus particulière-

ment aux témoins susceptibles de fournir

une indication.

Le premier des témoignages importants

recueillis fut celui de M^{me} Wilka Wasserez,

demeurant 108, rue de Clignancourt, à

Paris, qui déclara :

« Un de mes amis et moi-même avons

été frappés, l'autre dimanche, par l'attitude

suspecte d'une femme inconnue que nous

avons vue dans la salle des vieux portraits.

« Cette femme était mince et grande et

avait les yeux très clairs ; élégante, vêtue

d'un tailleur gris foncé et coiffée d'un

feutre noir, elle semblait dissimuler quelque

chose — qu'elle redressa à deux ou trois

reprises — sous sa jaquette.

« Je me demandais ce que cela pouvait

bien être.

« Cette femme, ajouta M^{me} Wasserez,

portait à la boutonnière un ruban tri-

colore et parlait haut et fort pour se donner, semble-t-il, de l'assurance. Elle nous dit, sans que nous le lui demandions, qu'elle se trouvait depuis deux jours à Paris, qu'elle adorait le Louvre, qu'elle semblait d'ailleurs connaître à fond, mais que, cependant, elle avait à se plaindre d'un travail de restauration qu'elle avait confié au Louvre et qu'on lui avait restitué dans de mauvaises conditions.

« Elle ajouta que ce tableau, qu'elle avait voulu faire restaurer, était un Rembrandt, ce qui nous surprit, étant donné la valeur des toiles du grand Flamand.

« Cependant, son accent n'était pas anglais, et ses efforts pour cacher le paquet qu'elle portait ont éveillé mes soupçons dès que j'ai appris le vol du Watteau. Aussi, ai-je décidé d'apporter mon témoignage dans l'espoir qu'il pourra être utile à la Justice. »

Un peu après M^{me} Wasserez, un gardien communiquait à M. Roches, qui diri-

ment dérangée et ne peut s'exercer, comme nous le souhaiterions toujours, de manière à rendre impossible toute tentative de vol.

La salle où a été commis le vol est particulièrement difficile à surveiller. Elle est octogonale : en réalité, c'est une ancienne pièce carrée dont les angles ont été bouchés par des pans coupés. Il faudrait qu'un gardien se tint en permanence dans cet emplacement pour assurer correctement la garde des chefs-d'œuvre.

Que faire ?

Le ministre de l'Éducation nationale communiquait, dans la soirée qui suivit le vol, la note que voici :

« A la suite de la disparition de *L'Indifférent*, de Watteau, M. Camille Chautemps, vice-président du Conseil, chargé de l'intérim du ministère de l'Éducation nationale, a présidé une conférence rue de



L'Indifférent, le célèbre tableau de Watteau qui a été volé au Louvre.

geait les recherches, de précieuses indications :

« Samedi dernier, un visiteur se trouvait dans la salle en question, admirant fort les tableaux du grand maître ; puis, brusquement, ouvrant une boîte de peinture qu'il portait avec lui et bien qu'il n'y fut pas autorisé, il se mit à commencer une copie du *Gilles*, beaucoup plus grand que *L'Indifférent* et placé à côté de ce dernier.

« Il n'acheva pas sa besogne dans la journée et revint le dimanche matin.

« A 13 heures, il partit, mais revint à 14 heures. Il était alors, et pour la première fois, accompagné d'une femme qui portait un pliant sous le bras.

« Je dois d'ailleurs dire que je ne fis pas autrement attention à lui. Tout ce que je sais, c'est qu'il devait avoir du talent, car plusieurs des visiteurs qui furent amenés à l'observer travaillaient déclarèrent, à haute voix qu'il avait un grand savoir-faire.

« C'est tout ce que vous savez ? demanda M. Roches.

« C'est tout.

« Et votre avis personnel ?

« Mon avis, le voici :

« Notre tâche est bien délicate parfois, plus que délicate. Il arrive souvent qu'un visiteur nous demande un renseignement. Notre attention s'en trouve momentanée-

Grenelle. Il s'est fait soumettre par M. Langeron, préfet de police, MM. Meyer, directeur de la Police judiciaire, Bussière, directeur général de la Sûreté nationale, et Rides, procureur de la République adjoint, les premières mesures prises pour la recherche du coupable.

« Il a ensuite examiné, avec MM. Georges Huisman, directeur général des Beaux-Arts, Verne, directeur des musées nationaux, Jaujard, sous-directeur, et Marcel Abraham, directeur du cabinet de M. Jean Zay, les mesures destinées à établir éventuellement les responsabilités et à apporter à la marche des services les améliorations nécessaires.

« Dès à présent, il a demandé au ministre de l'Intérieur de désigner un inspecteur général des services administratifs qui sera chargé d'une enquête.

« Par ailleurs, le problème de l'insuffisance du personnel de surveillance, signalé à maintes reprises par le ministre de l'Éducation nationale et les rapporteurs du budget, fera l'objet d'une délibération prochaine du Gouvernement. »

Il est difficile de parler du tableau lui-même.

C'était la plus petite toile du maître.

Le musée du Louvre en avait hérité de M. Lacaze, en 1869.

Un chef-d'œuvre parmi tous, avait-on dit à l'époque.

Un chef-d'œuvre ?

Dès lors, la question se pose :

Le vol fut-il commis par un professionnel ?

Ou par un maniaque ?

Technicien ?

Amateur ?

Pour ma part, je crois fermement que l'on reverra bientôt *L'Indifférent*, lorsque le « copiste » de Watteau aura terminé sa besogne.

Qui vivra saura.

GEORGES CHAPERON.

Le cambrioleur amoureux

PABLO RAMONTE se hissa le long de la gouttière jusqu'au deuxième étage de la villa, puis, d'un saut presque aérien, se laissa tomber dans la chambre dont il avait vu la fenêtre ouverte. Il savait que, ce soir-là, les propriétaires de la maison, Francisco Almensoro, important commerçant de Montevideo, capitale de l'Uruguay, et sa fille assistaient à un bal à la légation de France.

Ramonte, qui avait trouvé inutile de mettre son loup, poussa les volets, alluma sa lampe de poche et se mit en devoir de fouiller la chambre.

Soudain, il entendit des pas légers.

« Quelque domestique ! » se dit-il, et il se glissa sous le lit. La porte s'ouvrit, et la lumière inonda la chambre.

De sa cachette, Ramonte ne voyait que les pieds, chausses de souliers de bal, d'une personne : M^{lle} Almensoro.

La jeune fille chantonnait en se promenant dans la chambre. Elle s'approcha même du lit, ouvrit le tiroir d'une table de chevet, en sortit quelque chose et soudain :

— Sortez de sous le lit, ou je tire !

Ramonte ne put qu'obéir, pour se trouver en face d'une jolie jeune fille en déshabillé, qui le tenait au bout de son revolver.

— Vous aviez laissé dehors vos pieds, señor cambrioleur, dit-elle. Pas fort !

— Je ferai mieux la prochaine fois, señorita, répondit Ramonte.

— La prochaine fois ? En prison ?

— Vous ne me livrez pas à la police, déclara Pablo avec plus d'assurance que d'émotion.

— Et pourquoi ne vous livrerai-je pas à la police ?

— Pour ne pas gâcher une aventure. Elle réfléchit pendant un instant alors qu'il lui faisait de tendres yeux, puis répondit en souriant :

— Sentez, señor...

— Pablo Ramonte.

— Adieu, Pablo Ramonte !

— Au revoir, hasta la vista, señorita !

Au cours des semaines qui suivirent, Pablo Ramonte pensa beaucoup à la jolie M^{lle} Almensoro qui se prénommait Paquita, comme il l'apprit, mais il n'abandonna pas pour cela son « métier ». Une nuit, dans la banlieue de Montevideo, il pénétra encore, par effraction, dans la maison d'un ancien ministre uruguayen, qui vivait seul avec sa femme.

A peine avait-il fait quelques pas dans une chambre que la lumière s'alluma ; une jeune personne se dressa dans un lit : c'était la charmante Paquita Almensoro.

— Vous ! s'écria le cambrioleur. Que faites-vous ici ?

— Mes parents étant partis pour un mois, je vis chez nos vieux amis, répondit-elle.

— C'est le destin qui m'a guidé ! soupira-t-il.

Paquita devint la maîtresse du beau Pablo, qui la rejoignait toutes les nuits, d'abord dans la villa de banlieue, puis chez ses parents.

Mais un soir, au moment où il cambriolait un appartement (avant de se rendre, le travail fini, chez Paquita), Pablo Ramonte fut arrêté. Il s'abstint de citer le nom de sa maîtresse et fut condamné à cinq ans de prison.

Alors Paquita, qui venait d'avoir ses vingt et un ans, déclara ouvertement qu'elle désirait épouser le prisonnier Ramonte. Rien n'y fit, ni les pleurs de ses parents, ni les cris de ses amis, ni les protestations de Ramonte lui-même.

Il est vrai que ce fiancé à qui elle s'imposait littéralement n'avait plus rien de commun avec le monte-en-l'air des mois passés. Repenti et sincèrement décidé à se refaire une vie, le prisonnier numéro 429 pouvait être donné en exemple à tous ses codétenus.

Dès qu'il sortira de prison, les jeunes mariés — car ils se sont mariés — s'établiront éleveurs de bétail dans la province de Salto.

ANDRÉ-G. BLOCK.

Voir le reportage photographique de l'exécution de Weidmann page 16.

Où les gangsters perdent des points

TOULON

(De notre envoyé spécial.)

Les gangsters marseillais n'ont pas de chance. Ou, plus exactement, la police les traque de près. Car, comme on va le voir, à Toulon comme à La Morlaye, de dignes représentants de la pègre phocéenne sont tombés entre les mains des inspecteurs.

Non sans peine d'ailleurs. Mais, avant de commencer le récit de ces arrestations, félicitons sans réserve ceux qui en furent les auteurs : enquêteurs de la Sûreté nationale, de la police municipale et de la gendarmerie toulonnaises.

L'AFFAIRE DE TOULON Cela commença de façon curieuse.

Par une idylle. Un jeune homme, une jeune femme... La jeune femme, dont on ne connaît que le surnom, Malou, était blonde et jolie. Du jeune homme, nous ne dirons point le patronyme, pour des raisons que nos lecteurs comprendront aisément.

Or l'amourette commencée prit bientôt une étrange tournure lorsque « Malou » demanda à son compagnon :

— Est-il exact que vous travaillez à l'Arsenal ?

— Parfaitement.

Alors, à voix basse, l'agüichante blonde, ajouta :

— Au service des armes, ou à celui des munitions ?

— Aux armes. Mais pourquoi ces questions ?

— Je vais vous expliquer : moyennant une somme importante, seriez-vous capable de procurer, à des gens que je connais, des fusils de guerre et des mitrailleuses.

Le jeune homme était suffoqué.

— Hein ?

Sa partenaire, elle, gardait son calme :

— Oui, des fusils de guerre.

— Pour quoi faire ?

— En vue d'une révolution possible.

Et elle se lança dans des explications compliquées que l'employé de l'Arsenal fit mine de comprendre.

Ce qu'il avait compris, en réalité, c'est que son devoir était d'alerter la police. Mais encore fallait-il agir habilement.

Alors, feignant d'accepter la proposition qu'on lui faisait, il demanda :

— Où doit se passer cette révolution ?

— Au Mexique.

— Dans ces conditions, j'accepte volontiers. Combien gagnerai-je ?

— Je vous dirai cela demain.

Le lendemain, Malou faisait au jeune homme la promesse d'une somme importante et lui fixait rendez-vous pour la nuit de jeudi à vendredi, la semaine dernière.

— A minuit trente, devant le café-bar de l'Arsenal.

— Parfait !

— Je n'y serai pas, mais mes amis vous reconnaîtront aisément : d'ailleurs, comme vous serez porteur de...

— Compris.

— Nous nous reverrons, j'espère.

ON AVAIT TUÉ, IL Y A CENT ANS...



Dans le jardin de la ferme de M. Geniey, commune de Chambost (Rhône), on a trouvé le squelette d'un homme (sans doute âgé de vingt ans à l'époque du crime) qui fut assassiné il y a environ cent ans. La ferme était autrefois une auberge-relais. (Lapi.)

— Bien sûr.
— A bientôt, alors.
— A bientôt.
Ainsi se termina le premier épisode.

Le second fut beaucoup plus dramatique. A la Sûreté toulonnaise, on connaît l'affaire, puisque le jeune employé de l'Arsenal — précisons qu'il s'agit de l'Arsenal du quartier de Montéty — est venu raconter la troublante proposition qu'on lui a faite.

Et on a décidé de prendre les « révolutionnaires mexicains » en flagrant délit. D'où une mise en scène nécessaire...

Minuit trente.

Nouvelle automobile stoppe près de l'Arsenal.



Auguste Mela dans les bureaux de la Sûreté Nationale. A gauche : les commissaires Bélin (assis) et Chenevier. (Rap.)

Quatre individus sont dans la voiture. Deux en descendant.

Coup de sifflet prolongé. C'est le signal.

Notre jeune homme arrive, l'air tranquille.

— Je crois qu'on va pouvoir arranger ça rapidement.

— Tant mieux !

— Que vous faut-il exactement ? Et combien me donnerez-vous ?

Les deux gangsters ne marchandent même pas.

— Cent mille. Ça va ?

— Ça va. Je vais être obligé de faire plusieurs voyages, pour la quantité que Malou m'a fixée...

— Aucune importance : on vous aidera s'il le faut.

Le jeune homme repart en direction de l'Arsenal et les quatre malfaiteurs l'attendent. Ce qu'ils ignorent, lesdits malfaiteurs, c'est que, tout autour d'eux, les inspecteurs de la Sûreté et les gendarmes sont là, qui attendent le moment venu pour bondir sur eux.

Quelques minutes se passent et le vendeur revient de l'Arsenal, porteur d'un volumineux paquet.

Nouveau coup de sifflet.

Mais, cette fois, ce sont les policiers les plus proches qui donnent l'alerte à leurs collègues.

— Salaud !

Le jeune homme — que les bandits savent maintenant être un indicateur — est happé par quatre bras solides et jeté dans le fond de la voiture qui démarre aussitôt.

Déjà des inspecteurs accourent, revolver au poing.

— Allez-y ! ordonne celui qui semble être le chef des amateurs d'armes.

A l'aide d'une mitrailleuse, l'un des deux complices qui encadrent le jeune homme ouvre le feu sur les policiers, heureusement sans les atteindre.

— En vitesse !

Devant le café-bar de Montéty, la voiture fait demi-tour, son conducteur croyant ainsi échapper aux policiers.

Peine inutile, car, à cent mètres de là, les gangsters se heurtent à un barrage de gendarmes. Nouvelle fusillade. Cent coups sont échangés. Les occupants de la voiture, accroupis dans leur véhicule essuient une rafale de balles ; certains des projectiles trouent la carrosserie, ricochent sur le réservoir ou vont se perdre dans le capot ; deux autres frôlent la tête du jeune homme dénonciateur.

Eux, les malfaiteurs, ripostent ; mais aussi vainement que tout à l'heure.

Et puis, brusquement, c'est la panne, les fils du contact ayant été coupés par une balle.

— On est « fait » !

Les portières s'ouvrent, les bandits songent à fuir dans la nuit lorsqu'un croche-pied magnifiquement placé fait tomber l'un d'eux : c'est celui qui les a « faits » qui joue son rôle jusqu'au bout.

— Salaud !

Comme ils n'ont plus de munitions, ils tentent de l'assommer à coups de poing et de crosse de revolver. C'est leur perte, car gendarmes et policiers arrivent à la rescousse.

Une lutte farouche s'engage, à laquelle prennent part des habitants du quartier. Tant et si bien qu'un cuisinier, M. Louis Cremelec, est atteint d'une balle à la jambe. Finalement, deux bandits seulement restent entre les mains des représentants de l'autorité, les deux autres ayant réussi à prendre la large.

Il s'agit de deux individus bien connus dans le « milieu », de Marseille à Toulon : César Chabrier et Jules Menardo, dit « Ficelle ».

Mais la poursuite, on s'en doute, ne s'arrête point là. Les recherches commencent et, vers deux heures du matin, dans un terrain vague bordant les fortifications, le nommé Paul Castellani est découvert.

Nouvelle bagarre.

Suivez nous.

— Je n'ai rien fait !

— On verra bien.

Enfin maîtrisé, Paul Castellani va rejoindre, dans les locaux de la police, ses amis César Chabrier et Jules Menardo. Quant au quatrième, Jean Marro, il est arrêté dans la matinée, à la Seyne, au comptoir du bar « Mélodie » dont il est... propriétaire.

Lui aussi assure :

— Je n'ai rien fait.

Et Malou, qui refuse toujours de donner son véritable nom, a la même attitude :

— Je n'ai rien fait.

Ce que Marro oublie de dire, c'est que, militant d'un parti extrémiste, son bar était le siège des réunions de ce parti.

De même que Jules Menardo omet, volontairement sans doute, d'indiquer qu'il est titulaire de nombreuses condamnations et qu'il comparut, il n'y a pas très longtemps, devant la Cour d'Assises du Var.

César Chabrier, lui, baisse la tête lorsqu'il est obligé de reconnaître qu'il est le fils d'un ancien policier toulonnais.

Castellani ? Un « dur ».

Malou ?

N'insistons pas...

Tous ces gangsters, dont l'un d'entre eux fit jadis partie de la célèbre bande dite des « Ravageurs », sont maintenant sous les verrous. Et sérieusement compromis !

Ils sont en effet inculpés, Malou mise à part, de tentative de meurtre sur des agents de la force publique, de tentative de vol, de violences et, circonstance aggravante, de réunion de malfaiteurs porteurs d'armes, la nuit.

Une grosse affaire ?

Oui.

Plus qu'on ne croit.

Car il est bien certain que l'achat des armes proposé au jeune homme anonyme n'est qu'un détail dans la réalisation d'un plan nettement établi : s'armer.

Qui ? demanderez-vous.

A cette question, il est bien difficile de répondre. En effet, si l'on connaît les opinions politiques de Marro ou de Castellani, rien ne prouve qu'ils aient agi dans l'intérêt de leur parti.

« N'est-ce pas », comme disait M. Claude, chef de la Sûreté sous le Second Empire, n'est-ce pas avec des agents provocateurs que l'on fait de la bonne police ? »

L'AFFAIRE DE LA MORLAYE Qui ne connaît, à Marseille, dans les bars louches,

ce redoutable personnage : Auguste Mela ?

Auguste Mela ?

Quarante-deux ans.

Né à Marseille.

Condamné à la peine de mort par contumace.

Condamné, toujours par contumace, à vingt ans de travaux forcés. Objet de sept mandats d'arrêt pour tentatives de meurtre et vols qualifiés.

Toutes les condamnations qui le concernaient ne l'empêchèrent d'ailleurs pas, l'année dernière, de participer au cambriolage du « train d'or » du Congo belge, en gare de Saint-Berthélemy-Martigues.

Mais il resta introuvable...

...Jusqu'au jour où la Sûreté apprit qu'il avait élu domicile non loin de Paris, à La Morlaye, 2, route Nationale, chez « le père Jean », autrement dit Jean-Baptiste Escude, âgé de cinquante-deux ans, originaire de Bayonne.

Seulement, il était difficile de s'emparer de Mela sans danger :

Le condamné à mort par contumace, en effet, était constamment porteur de deux revolvers et avait toujours un fusil chargé à portée de sa main ; d'une fenêtre percée dans le grenier, on pouvait surveiller les alentours et deux gros chiens, spécialement dressés, donnaient l'alerte chaque fois qu'un visiteur s'approchait de la maison.

Pendant un mois les policiers furent aux aguets, enfin, samedi dernier, ils décidèrent de brusquer les choses et demandèrent l'assistance du commandant Ziwe, de la maréchaussée de Beauvais, qui organisa aussitôt une véritable mobilisation.

Il était sept heures du matin.

Toutes les précautions nécessaires avaient été prises, car on pensait qu'Auguste Mela, s'il ne vendait pas chèrement sa peau, tenterait de s'enfuir par le jardin de la maison du « père Jean » qui donne directement sur la campagne.

En fait, il ne se passa rien de grave ainsi qu'en fait foi le communiqué donné à la presse par la Sûreté nationale :

« La voiture blindée de la Sûreté nationale fut placée tout d'abord contre la porte de la maison, cependant que commissaires et inspecteurs, bloquaient les issues. Des gendarmes, le mousqueton à la main, se tenaient prêts à intervenir.

C'est à ce moment que le père Jean, attiré par le bruit, ouvrit la fenêtre ; il essaya de parlementer avec les assaillants pour donner le temps à Mela de s'enfuir dans le jardin. Déjouant cette ruse, les policiers entrèrent dans la maison au moment où Mela gagnait la campagne. Ceinturé, sans avoir le temps de se servir d'une arme, le bandit se laissa passer les menottes en constatant, non sans amertume, qu'il n'aurait jamais dû quitter son refuge de Marseille.

« Le père Jean se laissa également arrêter sans résistance, ainsi que deux autres malfaiteurs : Pierre l'aure Soulet, né en 1911, à Marseille, cinq fois condamné pour vol et interdit de séjour, et César Defenu, trente-deux ans, originaire, lui aussi, de Marseille.

Un cinquième malfaiteur, complice de Mela, devait être arrêté chez son amie, Charlotte Jacquet, demeurant à Paris ; il s'agissait de Georges Guintini, trente-trois ans, originaire également de Marseille.

Bonne prise pour la police.

Surtout en ce qui concerne Mela qui serait l'auteur, croit-on, du meurtre de l'Italien Attilio Dessi dont le corps, affreusement mutilé, fut retrouvé à Hautot, près de Rouen, le 13 mars dernier.

Cinq arrestations à Toulon.

Cinq arrestations à La Morlaye et à Paris.

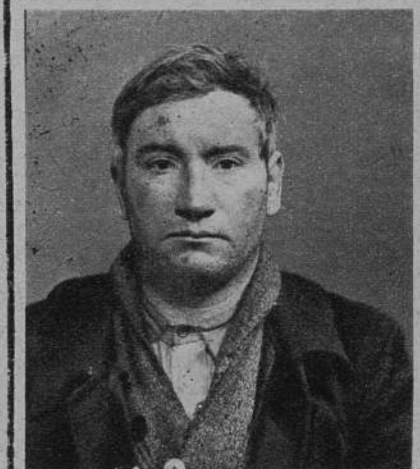
Total : dix dangereux individus sous les verrous.

Comme nous le soulignons dans notre titre, les gangsters perdent des points.

Et les policiers en gagnent.

GEO GUASCO.

ON ARRÊTE A PARIS UN DANGEREUX CRIMINEL



Guéhot vient d'être arrêté à Paris, rue des Poissonniers, par les soins de la Police Judiciaire. Il avait tué le 30 décembre 1933 Maxime Louhiot et, le 2 mai 1934, un nommé Arthur à Nantes.

On accuse, On plaide, On juge...

(Suite de la page 12.)

il n'aime que la viande de rat (sic), il en mange jusqu'à dix-sept par jour !
Après une spirituelle plaidoirie de M^{re} Jane Quillard pour le propriétaire du ratier, le juge de paix a ordonné une enquête : sans doute saura-t-on ensuite si Planplan mange exclusivement du rat.

LE BAISER EN AUTO

Un beau soir d'été incite les Parisiens à chercher quelque fraîcheur au Bois... Les autos circulent lentement. Dans l'une d'elles, un couple s'embrasse passionnément : blottie dans les bras de l'homme, serrée contre lui, la femme tend sa bouche éperdument... Tout à coup, un choc, une collision...

Le pauvre automobiliste a la bouche ensanglantée et on doit le conduire à l'hôpital où on découvre qu'il a une partie de la langue sectionnée.

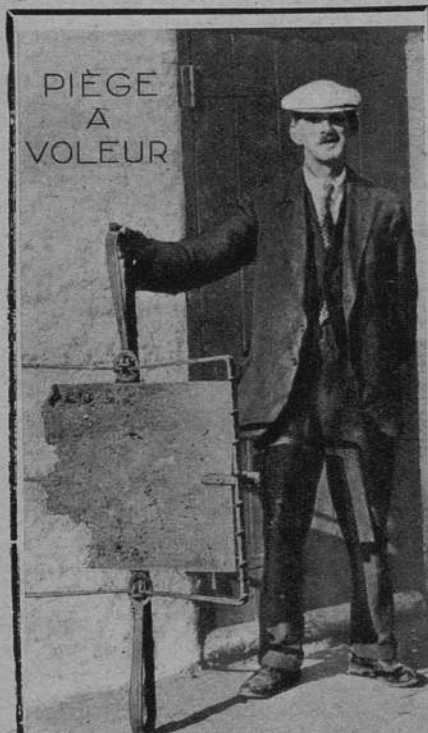
Il reste trois mois dans une clinique et, finalement guéri, il conserve néanmoins une très grande difficulté de parole, aussi intense-t-il à l'autre automobiliste un procès en cinquante mille francs de dommages-intérêts. L'affaire est venue devant la troisième chambre du tribunal civil :

Notre responsabilité, a plaidé l'avocat du chauffeur responsable de l'accident, est certaine, mais nous ne pouvons néanmoins vous dédommager, ainsi que vous le demandez, car c'est vous le responsable de la suite de cet accident ; en effet, si, au moment de la collision, vous n'aviez pas été en train d'embrasser votre compagne, les dents de celle-ci, dans le heurt des voitures, n'auraient pas sectionné votre langue !

Et l'avocat du blessé de répliquer :
— Pardon, pardon, j'ai le droit d'embrasser mon amie en voiture et, si votre auto n'était pas entrée dans la mienne, je n'aurais pas eu ce regrettable accident.

C'est la thèse qu'a adoptée le Tribunal, en accordant à l'automobiliste à la langue coupée trente-cinq mille francs de dommages-intérêts.

S. R.



On démolissait une vieille maison de Bude, en Cornouailles, lorsque, dans un couloir d'accès donnant dans la cave et abandonné depuis longtemps, on a découvert un instrument bizarre dont, tout d'abord, on ne parvenait pas à trouver l'usage.

Mais des vieux du pays se sont souvenus qu'il y a quelque cinquante ans on posait encore des pièges à homme pour se défendre des voleurs. C'est un de ces archaïques instruments sur lequel on venait de mettre la main.

Aussi terrible que ceux qui servent à prendre les bêtes fauves, ce piège devait briser entre ses mâchoires les jambes de ceux qui se risquaient, dans une intention malhonnête, sur le bien d'autrui. (F. P.)

Le panier aux rats

(Suite de la page 7.)

truc pour que l'Administration ne se doute de rien, quand ses proches, satisfaisant à sa passion, lui donnent des nouvelles gouvernementales.

Par exemple, sa sœur l'informe en ces termes d'affaires d'apparence familiales : « Notre ami Camille vient de céder son fonds au cousin Édouard. » Cela signifie que M. Chautemps a passé la main à M. Daladier qui lui a succédé à la présidence du Conseil.

Une autre fois, c'est sa femme qui lui donne des nouvelles de l'oncle Léon : « L'oncle Léon est resté à la campagne. Il a besoin de repos. » Ce qui veut dire que M. Léon Blum n'est pas de la combinaison ministérielle.

Je suis bien sûr qu'il a été informé, dernièrement, par un post-scriptum de ses enfants que le voisin, M. Albert, a gardé son magasin. Ainsi, il n'ignore plus que M. Lebrun est demeuré à l'Élysée et que nous avons gardé notre chef de l'État.

X...

(A suivre.)

AUJOURD'HUI PARAÎT



50 cmes le Numéro

Pilules Orientales

Développement, Raffermissement, Reconstitution des Seins
Flacon avec notice contre remboursement : 22 f. 50. J. RATIE, P^h. 45, rue de l'Échiquier, PARIS (10^e)



CHIROLOGIE SCIENTIFIQUE

Basée sur des milliers d'expériences, la Chirolgie scientifique vous donnera de précieux conseils pour votre santé, vos activités et votre vie sentimentale.

Une méthode nouvelle de prise d'empreintes vous permet de consulter à distance avec autant de précision qu'en présence du chirolgue.

Demandez dès aujourd'hui notre Brochure à
L'Institut de CHIROLOGIE SCIENTIFIQUE
171, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9^e)
ENVOI FRANCO CONTRE 1 fr. 80 EN TIMBRES

Images d'un Drame

Solution du Problème Policier
POSÉ PAGE 12.

POUR BIEN MOURIR TOURNEZ A DROITE

Malfred a commis une erreur. Il était gaucher, et Savoury ne l'était pas. Il a bien songé à placer le rasoir dans la main droite de Savoury, mais il a épinglé l'enveloppe à la manière d'un gaucher. (Voir les clichés numéros 3 et 4.)

Le relieur de Police-Magazine

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR
Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

Prix :
En vente à nos bureaux : 14 fr. 50
Envoi franco :

France : 17 fr. Étranger : 21 fr.
Adresser commandes et mandats à l'Administration de
"POLICE-MAGAZINE", 3, Rue Taitbout, PARIS (IX^e).

AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Les plus belles promenades ! Les plus belles excursions ! Les plus beaux itinéraires !

SONT EXPLIQUÉS
ET COMMENTÉS
DANS LA REVUE HEBDOMADAIRE
DE CAMPING :

AU
GRAND AIR
QUI PARAÎT TOUS LES JEUDIS
sur 12 pages grand format
EN VENTE PARTOUT
1 fr. le Numéro

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{lle} MARYS, 16, r. de Monceau, Paris-8^e.
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)

ÉCOULEMENTS TARIS

PAGÉOL
RAJEUNIT
LA PROSTATE

4 capsules par jour
CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris

ENVOI
GRATUIT
d'un modèle
d'essai
Ecrire Service
N° 7, P.O.

LES NOUVEAUX ARTICLES D'HYGIENE

" INVISIBLES "



EN PUR "LATEX" AMÉRICAIN
GARANTIS 5 ANS

sont
absolument

Indéchirables !

N°	Désignation. Qualité.	la Dz	les 3 Dz
100	IVOIRE, fin.....	16 f. 45 f.	
101	VELOUTÉ, extra-fin....	18	51
104	PELURE, superfin.....	24	69
114	LATEX, invisible.....	28	78
106	SOIE CHAIR, lavable....	35	99

Il n'est jamais envoyé moins d'une Dz du même N°

RECOMMANDÉ : le n° 114 « LATEX » invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n° 106 « SOIE CHAIR » lavable (sécurité).

CATALOGUE illustré en couleur (20 pages de photos) de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix.

ENVOIS rapides, recommandés en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretion absolue garantie.)

PORT : France et Colonies : 2 fr. Étranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr.

PAIEMENTS : par mandats-poste à la maison.

BELLARD - P. THILLIEZ
HYGIENE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 à 19 heures (vente discrète). Même maison : 24, Faug. Montmartre (boul.).

POLICE - MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C. Seine 64-345.

Le Gérant : A. BESNARD.

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) ...	75 fr.
	Un an (sans prime) ...	60 fr.
	Six mois (sans prime) ...	35 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	73 fr.
	Six mois ...	37.50

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 11 fr. pour un an et 5 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

3642-6-39. — IMP. CRÉTÉ, CORBEIL (S.-ET-O.)

POLICE MAGAZINE



Deux expressions de Weidmann, guillotiné à Versailles, par M. Desfourneaux, le 17 juin, à 4 h. 50.

← Le couperet vient de tomber. On referme le panier dans lequel vient de choir le corps. (F. P.)

← Le fourgon traverse Versailles. Il contient les restes de l'exécuté. Le voici (à gauche) dans une rue, puis devant l'Hôtel de Ville. (Fulgur. Safara.)

Au bas de la page : A gauche : la porte du cimetière des Gonards est close, tandis que s'accomplit l'inhumation. A droite : Million dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. (Fulgur. F. P.)

